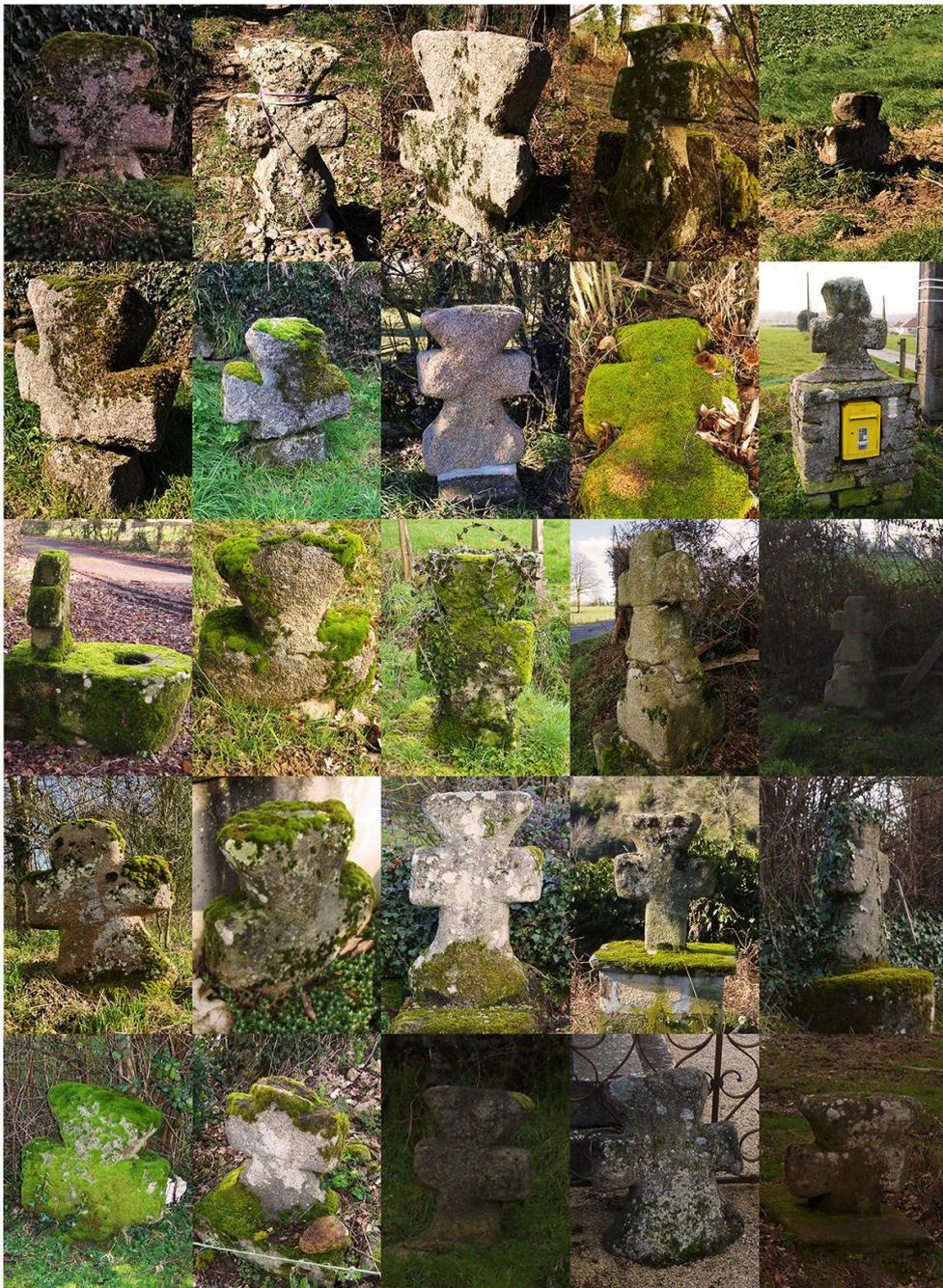


Confluents



n° 37 - décembre 2018

IPNS

Editorial

En 2018, ERICA était riche de 86 adhérents. Nous avons continué l'entretien de la lande de bruyères sur le chemin des peintres, au-dessus du Pont Charraud, et vous recevez ce numéro de "Confluents". Le recueil d'informations sur notre patrimoine nous paraît être la chose la plus importante, et la plus durable.

Le tribunal administratif de Limoges vient de rendre son verdict : nous ne sommes pas recevables pour nous opposer à l'édification des aérogénérateurs industriels de 150 mètres de haut au dessus de la vallée de la Sédelle. De plus nous sommes condamnés à verser 1500 euros au promoteur...

De gré ou de force, dans notre cas ce sera de force, on nous oblige à supporter la dégradation de nos paysages, de la biodiversité, de notre bonheur de vivre ici, et même de notre santé, car on ne survit pas sans dommage à la transformation radicale d'un environnement qui nous est très cher.

Nous remercions vivement tous les généreux donateurs, qui nous ont permis de rémunérer notre avocat sans toucher aux finances de l'association.

Nous aurons au moins la triste consolation d'avoir essayé de sauver ce que nous aimons.

Pour terminer malgré tout sur un élément positif, en 2018, Marie-Paule Connan Debunne s'est dévouée à l'inscription et la sauvegarde de nos 50 croix de type Crozant. Aidée en particulier de Philippe Hirou, Jacques Sautot, Simone Gorsic, Didier Fauguet elle a constitué un collectif, appelé à évoluer. Il est aussi question de baliser des chemins de randonnée pour les découvrir.

La connaissance sur ces croix archaïques progresse. Les textes qui suivent vont s'en faire l'écho, bonne lecture

Liliane Chevallier

Sommaire

- page 2 - Editorial et Sommaire
- page 3 et 4 - Evolution d'un motif au fil du temps
- page 5 et 6 - Le magazine "Le Tour de France" N°1, année 1904
- page 7 et 8 - Allons glaner dans les cahiers paroissiaux de Crozant
- page 9 à 13 - Ce que nous savons du prieuré de Crozant
- page 14 à 17 - Ce que Didier Fauguet Sculpteur nous a appris au sujet des croix de type Crozant
- page 18 - Une croix "type Crozant" près de la Trimouille (86)
- page 19 à 33 - Les croix "type Crozant" datation
- page 34 et 35 - Les Brèves

Nous avons eu la grande tristesse en 2018, de perdre deux de nos membres : Madame Jeanine Parlebas, et notre doyen René Chaput, 103 ans, tous les deux très attachés à Crozant. Avec eux c'est encore un peu de la mémoire de notre contrée qui disparaît.

Evolution d'un motif au fil du temps

J.M. LABERTHONNIERE

Les Chaumats.

Ce simple nom évoque beaucoup d'images, de souvenirs pour la plupart des Crozantais...

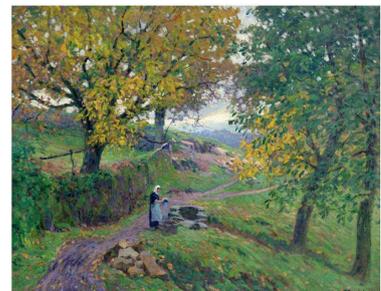
Sur le tableau d'Ernest Hareux, on peut voir une bergère qui garde son maigre troupeau. Nous sommes environ en 1885, la végétation est du type lande.

Ensuite, Madeline nous montre qu'il y avait un point d'eau à cet endroit où l'on pouvait venir puiser et peut-être aussi laver le linge. Les arbres ont grandi, nous sommes fin XIX°, début XX°.

C'est un lieu qui respire la sérénité. Tout est calme et reposant. Pourtant on peut entendre le bruit si particulier et si familier de la Sédelle dans le fond de la vallée. Ces endroits ont pour nom: le gouffre Saulnier, le trou du Chataignier, le trou des Chaumats. La rivière prend ici son aspect le plus spectaculaire avec ses énormes rochers et ses cascades bouillonnantes.



Ernest Hareux (1847-1909) (collection privée)



Paul Madeline (1863-1920) (collection privée)



08 - 11 - 2011

Sur la photo de 2011, sur le bord du sentier, la pierre longue présente dans le tableau de Madeline était encore visible jusqu'en 2014. Le mur à gauche est toujours présent malgré une végétation envahissante.

Les dernières photos se passeront de commentaires



J-M Laberthonnière tableau 1984

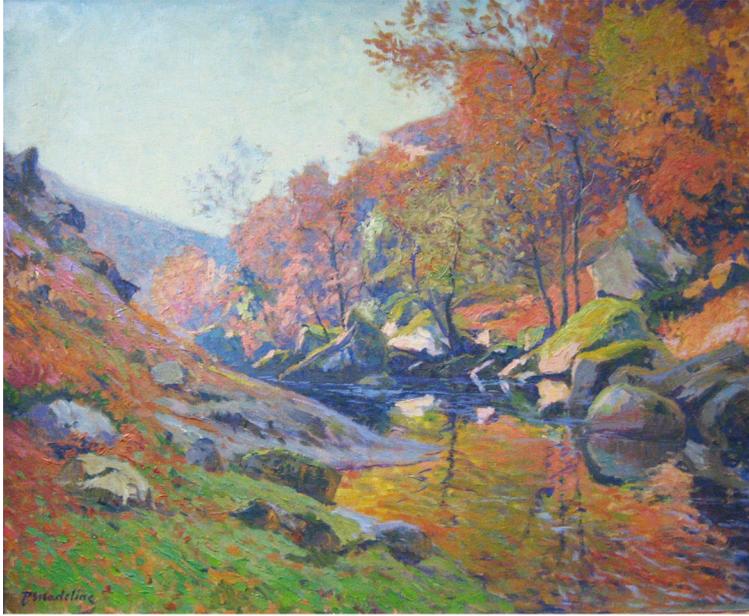
Sans savoir que mes prédécesseurs avaient choisi ce motif, j'ai été attiré par l'équilibre de cette composition une centaine d'années plus tard. On voit maintenant la masse de la plantation de résineux en arrière sur le versant faisant face au moulin de la Folie.



16 - 08 - 2014



13 - 11 - 2018



Le gouffre Saulnier par Madeline (collection privée)



Le gouffre Saulnier en 2015



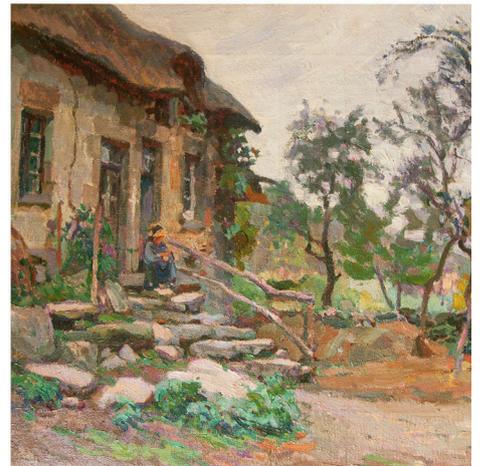
Le gouffre Saulnier par Friesz (collection privée)

En plus des lieux incontournables et emblématiques comme les Ruines ou le Moulin de la Folie, d'autres endroits plus "secrets" ont servi de motifs communs.

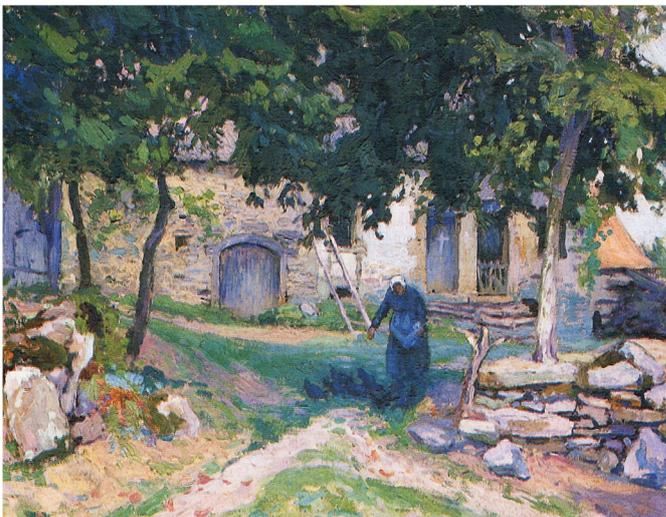
En voici deux exemples supplémentaires:

- Le gouffre Saulnier par Paul Madeline et Emile-Othon Freisz. On peut remarquer ici aussi que la végétation s'est densifiée.

- La ferme à Vitrat où Henri Pailler a séjourné et où est né son fils en 1904 a été également peinte par Paul Madeline. Il faut remarquer la toiture de chaume. C'est actuellement la ferme Bressollier.



Ferme à Vitrat par Pailler (collection privée)



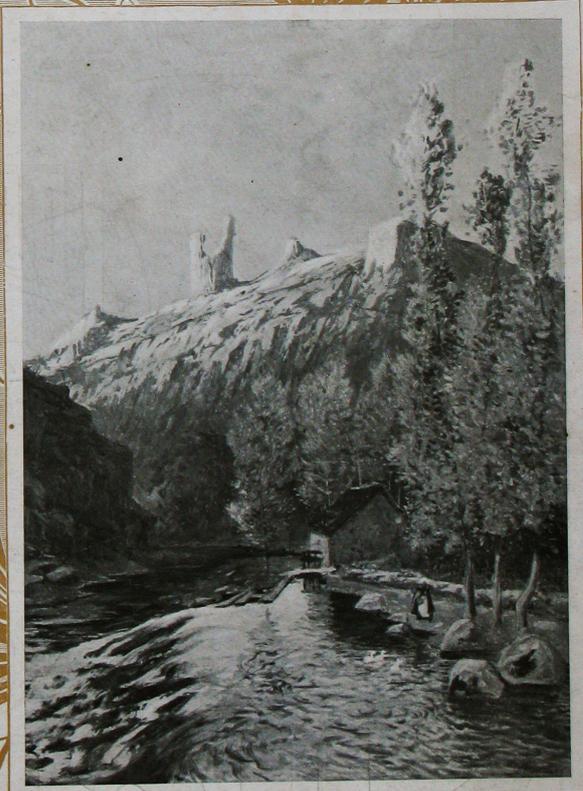
Ferme à Vitrat par Madeline (collection privée)



Ferme à Vitrat par Pailler (collection privée)

Le TOUR de FRANCE

GUIDE DU TOURISTE



LA SÉDELLE ET LES RUINES DE CROZANT

SOMMAIRE :

LE TOURISME EN FRANCE (LÉO CLARETIE) — LES BORDS DE LA CREUSE (ÉMILE SEDEYN) — BOURGES (O^{VC} BEAUCHAMP) — AUX SYNDICATS D'INITIATIVE — LES MONTS MAUDITS (HENRY SPONT) — LA VILLE & LE CHATEAU D'AMBOISE (PIERRE SARRAZIN) — LE COUSERANS (Commandant KÖENIG)

LE MOIS SPORTIF (F. FOS) — LE MOIS PHOTOGRAPHIQUE (B. LACHAMBRE) — LA CARTE POSTALE (V. BONJOUR) — GUIDE PRATIQUE DU TOURISTE HYGIÈNE DU TOURISTE, LA SAISON THERMALE, LA SAISON BALNÉAIRE (D' GALTIER-BOISSIÈRE) — BIBLIOGRAPHIE — LA FEMME EN VOYAGE

La reproduction de toutes les matières, illustrations et texte, contenues dans le *Tour de France* est rigoureusement interdite.

DIRECTION ET RÉDACTION :
295, boulevard Raspail (XIV^e) — Téléphone 804-46.

ADMINISTRATION : 12, passage des Favorites
(271, rue de Vaugirard) XV^e — Téléphone 706-91
PARIS

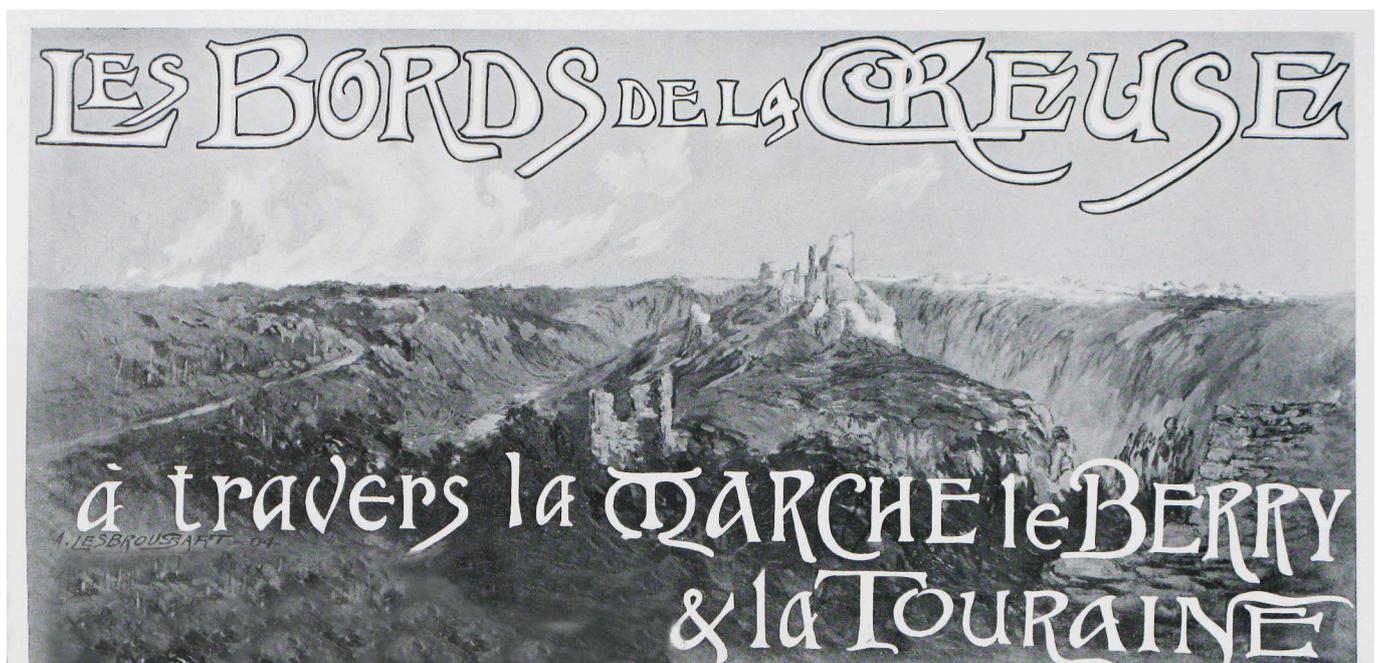
Le journal « Le Tour de France » est édité pour la première fois en Mai 1904. Il va paraître régulièrement jusqu'en 1907, à raison de environ 24 numéros par an. Et que voyons-nous en couverture de ce premier numéro : Crozant ! Et en premier article la vallée de la Creuse, avec même une proposition de voyage par la revue... Ci-dessous un extrait du début du texte :

« Nous allons conduire le lecteur dans une région où la nature et l'histoire ont entassé des merveilles qui semblent endormies sous le poids des siècles, et qu'un lent effort artistique et littéraire commence seulement à sortir de l'oubli ou de l'inconnu.

Les rives de la Creuse offrent des aspects d'une magnificence complexe et souveraine, dont la description devait décourager le géographe et enthousiasmer les poètes.

George Sand et Maurice Rollinat sont les vrais châtelains de ruines majestueuses et tristes qui dominent la rivière, encaissée dans ses gorges sauvages. C'est à leur invitation qu'on répond en allant courir les chemins et les villages, c'est à leur suite qu'il faut y pénétrer, car ils y ont vécu religieusement, ils s'y sont recueillis, ils ont vibré à l'unisson du sol et de ses souvenirs, pour nous les décrire chacun à leur manière, avec une exactitude égale et différenteIl n'est pas difficile de voir qu'ils lui ont prêté les couleurs de leur âme. »

« Parisiens pour la plupart les peintres ont été les éclaireurs des touristes. Grace à leur clientèle, les auberges se sont améliorées, des hôtels modestes, mais confortables, s'organisent dans les centres d'excursions, et la population peu expansive en général, mais d'une urbanité parfaite, a pris contact avec ses visiteurs qui d'année en année, arrivent plus nombreux. La glace est rompue, sans que la civilisation et le progrès aient défiguré le pays. Que souhaiter de mieux ? »



Cette cinquième glane est complétée par des informations retrouvées dans les cahiers de paroisses voisines, notamment Lourdoueix-Saint-Michel et Dun-le -Palestel.

On retrouve dans ces cahiers, la mention de personnes qui travaillent "dans les fermes du roi".

De quoi s'agit-il? Dans notre cas, ce sont des employés de la ferme des gabelles. Ils sont chargés de la perception et de la police d'un impôt sur le sel, au profit des finances du royaume.

Cet impôt créé en 1331, a subi au fil du temps de nombreuses modifications. En 1548 et 1553 plusieurs provinces dont la Marche, le Limousin, le Périgord... avaient racheté forfaitairement, les droits "de gabelle et de salin" et leurs habitants s'en trouvaient dès lors exemptés. Dans ces provinces dites rédimées, le sel était vendu sans taxe, alors que dans le Berry, zone de "grande gabelle" il était fortement imposé. Acheté 4 livres le muid sur la côte atlantique il était revendu autour de 50 livres dans la Marche, et jusqu'à 2000 dans le Berry.

Cette énorme différence de prix, jointe à la misère des campagnes, et à l'absence de contrôle efficace, ne pouvait qu'engendrer des vocations de contrebandiers, les susdits devenant rapidement insupportables aux collecteurs de gabelle...

En 1661, la ferme de la gabelle va durcir les conditions de vente, de transport et de stockage du sel, faisant en sorte qu'il transite obligatoirement par les greniers à sel, sous le contrôle et la garde des "gabelous". Cela va bien tarir les sources d'approvisionnement des fraudeurs. De plus, des conditions exceptionnelles sont prévues dans les cinq lieues (environ 20 kilomètres), de part et d'autre de la ligne de démarcation, en l'occurrence chez nous, la rivière Creuse.

Les greniers à sel sont installés à Fresselines et à Cheniers car ces bourgs possèdent un pont sur la rivière.

A ces greniers sont adjoints pour chacun, un poste de contrôle sur place, et en complément deux autres postes : l'un situé à "la Garde" entre la Brousse de Crozant, Saint-Léon et la Chaise-Gonnot, et l'autre à la Hutte paroisse de Saint-Plantaire.

Ces nouvelles directives vont induire le recrutement de personnel dans la zone des cinq lieues. Pour éviter le copinage avec les riverains, les recrues sont affectées loin de leur lieu de résidence, ce qui va entraîner un brassage de populations le long de la vallée. Par exemple, Marc Dupertuis de Maison-Neuve à Saint-Plantaire se marie avec Marie Bonnet de Glenic.



maison de la gabelle à Fresselines

Ces contraintes étaient très mal acceptées. Un très bon article de Jacques Metrich (M.S.S.N.A.C. 1985, tome 42) dans lequel j'ai vérifié et puisé de nombreux renseignements, décrit l'émeute de Chéniers qui fait suite à ces nouvelles mesures en décembre 1667.

La répression de "cette fâcheuse révolte, provoquée par cette canaille de la campagne, animée par les faux-sauniers, ayant médité cela d'elle-même, fut terrible"

Il en résulta 34 condamnés à mort, 17 aux galères dont 7 à perpétuité.

Dès le 6 janvier 1668, les contrôles de Fresselines et Glénic étaient renforcés, ainsi que les patrouilles.

Le 28 février 1668, le poste de contrôle de Fresselines, jugé trop exposé aux colères des campagnes, est déplacé à Dun-le-Palestel et celui de Glénic à Guéret.

La vie reprit, émaillée de nombreux incidents, quelquefois si violents qu'il y avait des morts: une opération menée par la brigade d'Aigurande au hameau de la Bouérigère, paroisse de Lourdoueix-Saint-Michel fit 3 morts parmi nos ancêtres.

Voici les faits consignés dans les cahiers paroissiaux de Lourdoueix-Saint-Michel:

- " Le 11 janvier 1710 est décédé de mort violente au village dudit Laborigère Sylvain Jacquet, laboureur âgé de 50 ans ou environ dont le corps a été inhumé au cimetière. Présents Sylvain Blanchet, ... Jacquet frère dudit Sylvain".

- " Le 13 janvier 1710 est décédé de mort violente au village de Laborigère Sylvain Peyrot, charpentier âgé de 45 ans ou environ, après avoir reçu les saints sacrements de pénitence, saint viatique et extrême onction dont le corps a été inhumé au cimetière. Présents: Michel Patinet, Sylvain Fleur et autres".

- " Les dits Sylvain Jacquet et Sylvain Peyrot ont été tués au village de Laborigère, environ 10 heures du soir par les employés de la brigade d'Aigurande. Le père dudit Peyrot fut aussi si maltraité par les dits employés qu'il mourut quelques jours après dans les prisons du dit ..?.. où les employés l'avait conduit et lui avait enfoncé le crâne. Il était âgé d'environ 70 ans."

Sur le cahier de Dun-le-Palestel :

Michel Peyrot décédé le janvier 1710 à la prison de Dun à l'âge de 71 ans.

Présents : Jean Peyrot, Clément de Laroche, René Bernard, Martin Gabillaud, André Gabillaud (fils et beaux-frères).

Cet avis est muet sur les conditions de la mort. Il semble que cela soit souvent le cas à la prison...

Noms d'employés à la gabelle, aïeux ou parents:

Blaise Combes de Fresselines, François Danjon de Crozant, Marc Dupertuis, François et Jean Lacoste, Etienne Lasnier, Sylvain et Etienne Neveu, Pierre Rollin, Sylvain Vergne.

Tous nommés gabelous entre Saint-Benoît-du-Sault et Glénic.

Il faut noter que le personnel d'encadrement était recruté dans la petite bourgeoisie locale, comme les notaires, curés, greffiers, juges, ce qui laisse douter de l'impartialité de certains rapports...

Ce que nous savons du prieuré de Crozant

Liliane Chevallier et Philippe Hirou

Ceux qui comme moi, ont assisté vers 1960 le dimanche, à la messe à Crozant par un prêtre dédié à la paroisse, en l'occurrence l'abbé Soulier, se souviennent qu'il indiquait que l'église de Crozant était placée sous le vocable de Saint Etienne et Saint Placide et qu'elle faisait partie du diocèse de Limoges.

Cela n'a pas toujours été le cas. Jusqu'à la révolution, Crozant dépendait du diocèse de Bourges (Louis Lacrocq, M.S.S.N.C.1915, tome 19, p 391-394).

Le registre du collecteur apostolique qui effectue la tournée de 1327, mentionne autour de Crozant, relevant de l'archiprêtré d'Argenton, quatre Chapellenies : Saint-Sébastien, Bazelat, La Chapelle-Baloue, Crozant, et trois prieurés : Crozant, Azerables, La Betoulle (commune de Saint Sébastien).

Louis Lacrocq note que le village du Bosquin à Crozant, est la limite est du diocèse de Bourges, dans ce qui est aujourd'hui la Creuse.

La situation de 1327 est connue grâce au « compte d'un subside du diocèse de Bourges au pape Jean XXII » conservé aux archives vaticanes et publié en 1911 par l'abbé Maurice de Laugardière. Il s'agit d'un véritable pouillé, établi suite à une tournée effectuée pour renflouer les caisses du premier pape d'Avignon et réalisée par le collecteur Jean Bertrand qui était chanoine de la collégiale du Moutier d'Ahun et de la cathédrale de Bourges. On trouve page 176 la mention « **Prior de Crozent** » et la somme versée : « X l. ». A titre de comparaison le prieur de La Châtre verse XX l. et celui de Saint-Benoit du Sault VI l. Page 178 on trouve la mention « **Capellanus de Crozent** » et la somme versée : « XXX s. » Sur la même page, Capellanus de Bazelac (XL s.), de Capella Barrio (XX s.), de Chantoume (LX s.), de Aguziono (L s.), de Dozerable (L s.).

L'église de Crozant

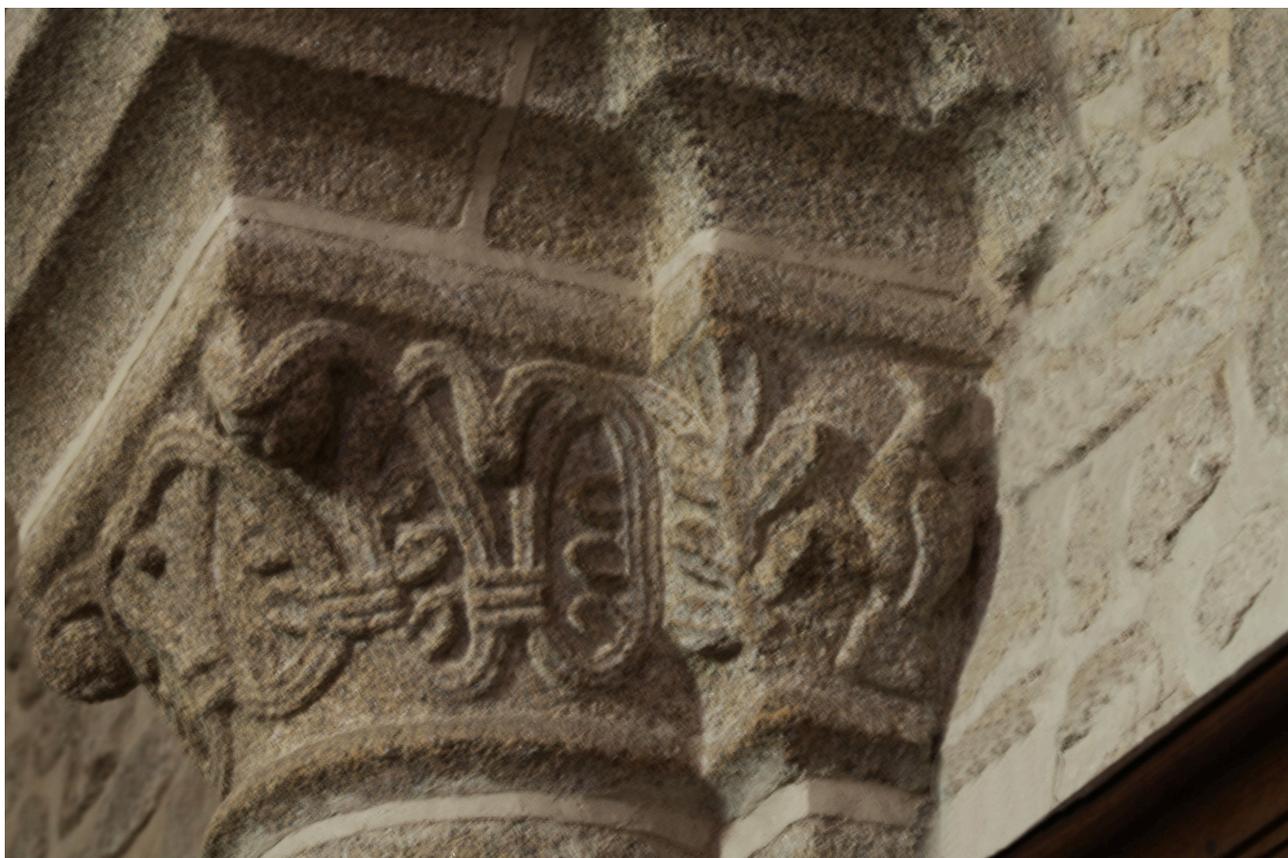
La plus ancienne mention que nous avons de la présence d'une église à Crozant est celle de la bulle du pape Pascal II qui confirme à l'abbaye de Déols en 1115 la possession de l'église de Crozant et de ses chapelles parmi 150 églises dont 45 en Marche... C'est à juste titre que l'on a parlé de « l'empire de Déols ».

Déols ou abbaye Notre-Dame du Bourg-Dieu, est une abbaye bénédictine au nord de Chateauroux, qui a été fondée en 917 par les seigneurs de Déols, et dont le premier abbé était Bernon, aussi abbé de Cluny. Elle a prospéré jusqu'à sa destruction par les protestants pendant les guerres de religion, et a été sécularisée en 1622.

Parmi les églises voisines de Crozant figurant sur la bulle de Pascal II, dépendant de Déols, on peut citer celles de : Cluis, Malicornay, Bazaiges, Celon, Gargillesse, Cuzion, Baraize, Dampierre, Orsennes, Saint-Plantaire, Pommiers, Eguzon, Maison-Feyne, Dun-le-Palestel, Measnes, Lourdoueix-Saint-Michel, Anzème etc....

Nous sommes donc certain de l'existence d'une église à Crozant en 1115, et de plusieurs chapelles. Par ailleurs, cette église était déjà dédiée à Saint-Etienne, car nous avons le texte d'une donation faite dans la première moitié du XII siècle par Hugo Bariol devant « la porte Saint-Etienne du château de Crozant ».

D'après Michel Aubrun (l'ancien diocèse de Limoges des origines au début du onzième siècle, 1981, Institut d'études du Massif-Central) les églises dédiées à Saint-Etienne sont les plus anciennes. Le culte s'en est répandu à partir du début du V siècle, la cathédrale de Limoges est placée sous ce vocable.



Chapiteau roman du choeur de l'Eglise de Crozant

Le peu qui reste de l'église romane de Crozant est daté par la plupart de ceux qui l'ont étudiée du dernier quart du XII siècle. Il est certain qu'il existait une église plus ancienne, la présence de sarcophages et de tombes mérovingiennes et carolingiennes autour de l'église l'atteste.

Quelles chapelles ? La Chapelle Sainte-Foix ? Le bâtiment rectangulaire retrouvé sous la tour carrée (existant avant 1200) dont un archéologue a fait l'hypothèse que cela aurait pu être une chapelle ?

La naissance du prieuré est attribuable aux moines de Déols, qui avaient les ressources financières adéquates, sans doute aussi ils ont réalisé la construction de nos belles églises romanes qui ont fait table rase des églises antérieures. La thèse récente de Sébastien Legros montre dans le Bas-Maine le rôle des abbayes bénédictines dans la fondation de prieurés dans le cadre d'associations « raisonnées et durables » avec des seigneurs laïcs, à partir de la fin du 10ème siècle et jusqu'au début du 13ème siècle (Sébastien Legros. Prieurés bénédictins, aristocratie et seigneuries : une géopolitique du Bas-Maine féodal et grégorien (fin 10e-début 13e siècle). Histoire. Université Rennes 2, 2007 en ligne).



Le prieuré était sous le vocable de Saint-Placide. Placide est né en 518 à Rome, il est confié à Saint-Benoit. Enfant il allait se noyer, mais il est sauvé par Saint-Maur qui miraculeusement, marche sur les eaux. Au douzième siècle les bénédictins de Sicile en font un martyr, il aurait été torturé par des pirates, ainsi que les moines de l'établissement qu'il aurait fondé en Sicile à la demande de Saint-Benoit.



Restes possibles du Prieuré ?

Où se trouvait le prieuré Saint-Placide ?

Sur la place dite « Chopeline » Philippe Hirou nous a montré que en fait, sur le cadastre napoléonien de 1825, la parcelle ovale où se trouvent l'église et le monument aux morts, et que l'on nomme aujourd'hui « Chopeline », est nommée « **le prioret** ». Rappelons au passage que « Chopeline » apparaît sur le même cadastre sous la forme « louche de chaupelin » (l'ouche du chapelain ?) pour désigner les parcelles en contrebas, en dessous de la maison d'Edouard Papillon. En 1906, cette même parcelle est nommée « Prieuret », sans article, dans les documents concernant le différent qui oppose la commune et la fabrique paroissiale au sujet de sa propriété. On apprend qu'elle est alors un pré et un jardin utilisés par le curé, bien qu'elle ait été cadastrée en 1825 (et 1828) comme propriété des « habitants de la commune », et aussi que l'ancien maire Boudot « avait projeté de niveler ce terrain pour le convertir en champ de foire ».

Sur le livre « de Crozant à Argenton-sur-Creuse » par V.-A. Fauconneau-Dufresne, collection des monographies des villes et villages de France, 1881, réédition 1993, l'auteur note P16 « l'église de Crozant est du douzième siècle..... Près de l'église il y avait autrefois un couvent ; au-dessous est une voute béante que l'on dit avoir été une des caves de ce couvent ».

En fait ce prétendu couvent pour les Crozantais du XIX siècle, c'est le reste du prieuré. La cavité correspond-t-elle à la cave du bâtiment en bas de la promenade George Sand, qui était le presbytère, et qui pour ceux qui l'ont vue évoque le XIII siècle ?

Dans un jardin à proximité subsistent des pierres taillées : une partie de colonnade religieuse et un morceau de corniche, retrouvées en creusant le sol. Sont-elles des restes du prieuré ou de l'église qui a été remaniée plusieurs fois ?

Monsieur Jean Parlebas sur les cahiers paroissiaux, a retrouvé entre 1631 et 1665, des mentions relatives au prieuré de Crozant et à sa chapelle, située à côté de l'église et du cimetière. Il était indiqué que cette chapelle était desservie par un prêtre en 1631. Honoré Couraud, âgé de 15 ans y a été inhumé le 22 décembre 1662. Les Couraud étaient une famille noble, propriétaires du fief d'Espagne.

L'Abbé Rouzier dans : « Histoire illustrée des châteaux de Crozant et des Places », publiée en 1897, nomme 3 prieurs de Saint-Placide : Gaucher, religieux cordelier en 1665, Galand (la famille Galand, famille noble de la région d'Eguzon était propriétaire du domaine de Granchez) en 1671, et Auzanet en 1673.

Quand le prieuré a-t-il disparu ?

Sur 2 Pouillés l'un de 1766 et l'autre de 1772, le prieuré et la chapellenie de Crozant ne sont plus mentionnés que comme un bénéfice unique. Le prieuré de La Betoulle avait disparu, et La Chapelle-Baloue n'était plus qu'une succursale de Bazelat. Le collateur des bénéfices était le roi pour Crozant, Azerables, Bazelat, La Chapelle-Baloue. Le roi avait succédé à l'abbaye de Déols à la suite de la réunion des biens de l'abbaye au duché de Chateauroux (Louis Lacrocq M.S.S.N.A.C. tome 20, 1916-1918, p LVII- LIX).

Le Pouillé de Pierre Barbier mentionne en 1766 : 100 feux pour Crozant, 58 pour Bazelat, 150 pour Azerables, et 110 pour Saint-Sébastien

En 1772 le Pouillé de Silvain Merle de La Brugière, note 850 communiants à Crozant, 800 à Azerables, 250 à Bazelat, 150 à La Chapelle-Baloue, 600 à Saint-Sébastien. Nous sommes donc très éloignés de la déchristianisation du XIX^e siècle !

Un autre élément qui nous éclaire sur la vie religieuse à Crozant est la présence de la fontaine Filloux. Cette fontaine est située dans le bas de la propriété Papillon, le long de la route qui descend au pont de la Creuse. Elle a été réaménagée par Edouard Papillon à la demande du conseil municipal de l'époque (papiers de la maison Papillon). Le 7 septembre 1893, il paye 30 francs pour un bac en pierres.

Les prêtres Filloux ou prêtres filleuls ou prêtres communalistes, en Berry on parle aussi de communautés de prêtres enfants, sont nés et ont été baptisés dans la paroisse (Louis Pérouas et Jean-Marie Allard, histoire religieuse des creusois, études creusoises S.S.N.A.C. 1994). On les retrouve surtout au XIV et XV siècle. Ils ont reçu une éducation religieuse plus sommaire que celle du curé, mais savent lire et écrire. Ils sont nombreux, dispersés dans les hameaux, vivent chez leurs parents et travaillent. Mais ils ont aussi une fonction religieuse, ils doivent dire des messes pour les défunts, messes censées abrégé le temps passé par ceux-ci au purgatoire... Ils s'occupent des chapelles rurales. On en retrouve beaucoup en Creuse et dans le Boischaut sud (Jean-Pierre Surrault, président de l'académie du centre). La réforme catholique va peu à peu mettre fin à cette pratique dans les 30 premières années du XVII siècle.



Eglise de Crozant

Ce que Didier Fauguet sculpteur nous a appris au sujet des croix de type Crozant

Didier Fauguet est sculpteur professionnel sur pierre, établi à Saint-Plantaire. Il est artisan à son compte, reconnu meilleur ouvrier de France, il œuvre souvent à la restauration de monuments historiques et a créé un certain nombre de sculptures dans la région. Nous connaissons en particulier, celles du sentier des arts en face des ruines de la forteresse de Crozant. Les membres du collectif pour la sauvegarde des croix, ont eu l'heureuse idée de faire appel à lui pour essayer d'en savoir plus sur le mode de fabrication de ces croix. Il a pris, sur son temps pour venir examiner les 50 croix connues à ce jour, de façon bénévole.

Le granite des croix

- C'est le leucogranite de Crozant pris sur place.
- C'est une pierre à gros grains avec beaucoup de défauts, beaucoup de "fils" qui peuvent faire se casser la pierre, avec l'usure du temps ou un choc, ou de l'humidité et du gel. Ces « fils » sont des lignes de quartz et de micaschistes dans le granite.
- Il est moins difficile à travailler que des granites très denses comme par exemple le granite bleu des carrières du Maupuy près de Guéret.
- Cette moindre densité lui permet dans une certaine mesure d'absorber les coups
- Sur la carte géologique de l'ouvrage Crozant études archéologiques, on indique que vers ST Sébastien le leucogranite est plus grossier, à plus gros grains. C'est le cas de la croix de l'Age-Boireau. A Chantôme le granite est plus gris que celui de Crozant qui est rosé (présence d'oxydes ferreux), la croix dite de « La Gâne », et celle du cimetière de Chantôme présentent cette coloration grise.

En fait, la répartition géographique des croix, se superpose à la carte géologique du leucogranite de Crozant : par exemple, pas de croix de ce type à Fresselines, zone de schistes, hormis celle de La Roche Blond, en bordure de la commune de Crozant.

Pierres et techniques utilisées

- Elles sont taillées avec les outils simples du sculpteur toujours utilisés: une broche et une masse.
 - Ce sont des croix monolithes : une seule pierre utilisée
 - On utilise souvent des pierres de surface : pierres plates, horizontales dans la terre, qui affleurent avec 2 faces presque droites. On n'a plus qu'à rectifier légèrement les faces et tailler les contours. On économise ainsi du temps.
- Par exemple, la croix du Pré Carré est brute derrière et devant, ce n'est pas l'œuvre d'un professionnel. On a taillé les contours à l'œil, à "l'arrache".
- on peut aussi avoir utilisé des pierres dites « en mille-feuilles » ou « en piles d'assiettes » que l'on peut cliver assez facilement.
 - Mais parfois, il peut s'agir de pierres de carrière pour les croix de plus grand volume : c'est sans doute le cas pour celle que Noëlle Bertrand a dénommée deuxième croix d'accès à l'Age-Quatre-Maux, dans le taillis en limite de la propriété de la famille Pinard.

Sa face bombée est visible. Sa face arrière est le côté quasiment brut d'extraction : il n'a bénéficié que d'un léger brochage, c'est à dire des coups parallèles avec un burin pointu, pour aplanir un peu. Il est non lissé. Par contre devant c'est lisse et affiné.

L'angle des bras a été spécialement soigné: biais arrondi qui lui donne une impression de légèreté globale.

C'est une croix de grand volume, et le sculpteur a fait preuve de virtuosité, c'était un maître tailleur de pierre...

& Pour toutes les croix, les bras horizontaux sont assez courts du fait de la largeur des pierres employées.

& Les pieds des croix que nous avons pu visualiser sont droits ou taillés grossièrement : elles étaient destinées à être plantées dans le sol, donc c'est une partie qui n'était pas destinée à être vue.

Toutefois une exception : la croix d'accès au bourg de La Chapelle-Baloue avec son pied « en bolet de cèpe », particulièrement difficile à réaliser. Mais peut-être la pierre utilisée possédait à l'origine ce bel arrondi ? Par ailleurs elle est taillée soigneusement sur ses 2 faces et elle a une grosse cupule.

C'est l'œuvre d'un maître.

& Les cupules ne figurent pas sur toutes les croix : Noëlle Bertrand a calculé que 79% des croix en étaient munies. Rien ne dit que ces cupules sont contemporaines de la taille de la croix...

Les sculpteurs

- M. Fauguet estime à 1 mois le temps nécessaire pour faire 1 croix très soignée
- 1 personne faisait une croix
- Certaines croix nécessitaient de la virtuosité et étaient le fait de maîtres dans leur art, d'autres plus simples pouvaient avoir été réalisées par des élèves ou des apprentis
- Dans notre contrée, nombreux étaient ceux qui possédaient les bases de la taille de pierre, ne serait-ce que pour faire une face à peu près droite aux pierres des murets...
- Ils ne travaillaient pas avec des notions de géométrie, mais "à l'œil " d'où la légère asymétrie des croix.



La croix des Rabines



Eglise de Malval

Une exception la croix des Rabines

Elle n'est pas monolithe mais en 3 parties, le tout est très bien taillé

Le socle paraît être une pierre de récupération de pilier d'église ou de château: on part d'une base carrée pour arriver à un arrondi. Les petits décrochements aux angles supérieurs du carré sont un artifice pour y parvenir.

Le pied de la croix semble aussi être une pierre de récupération: taillée à partir d'un linteau ?



Redressement de la croix des Brousses de Crozant

La tête de la croix est différente des autres croix vues : elle n'est presque pas pattée de la tête et elle est très légèrement pattée des bras.

Elle ressemble beaucoup aux croix que l'on peut voir en sommital sur certaines églises anciennes: croix de l'église de Malval en Creuse au dessus du chœur roman, croix au dessus du portail treizième siècle de l'église de Ceaulmont.

Mesures générales de protection et de réparation conseillées par D.Fauguet

- Ne pas utiliser de karcher, ni de sableuse pour les nettoyer, c'est un traitement trop brutal pour la fragilité de ces leucogranites anciens.
- La mousse est nuisible car elle maintient une humidité qui favorise le délitement
- Il faudrait pulvériser un produit anti mousse et attendre la mort de celle-ci pour l'enlever à la main ou avec une brosse souple.
- Il n'est pas souhaitable de planter des fleurs au pied des croix qui ne sont pas sur un socle afin de ne pas entretenir trop d'humidité sur la croix elle-même
- Les recollages de morceaux peuvent se faire avec une résine époxy, par exemple du silicate d'éthyle utilisé pour réparer les grès. Le silicate d'éthyle pourrait aussi constituer un film protecteur si il était utilisé sur toute la surface de la croix.
- Il serait bien de les placer toutes sur un socle qui les mettrait en valeur, les isoleraient de l'humidité du sol et permettrait de les visualiser dans les herbes hautes: problème des engins mécanisés d'entretien des bas-côtés des routes et chemins- Pour les fixer sur un socle utiliser de la chaux et pas du ciment, qui casse et est imperméable.

Didier Fauguet s'est proposé pour réimplanter et restaurer bénévolement les croix qui le nécessiteront. La croix Des Brousses de Crozant qui était couchée au sol dans un ancien chemin a été redressée et dégagée des broussailles pour servir d'exemple.

Le collectif attend l'avis de monsieur Nicolas Chevalier architecte des bâtiments de France et des différents maires pour voir de quelle façon ce travail de sauvegarde pourra être poursuivi. Nous le remercions pour son implication, son enthousiasme et son dévouement à cette cause.

Liliane Chevallier

Une croix de « type Crozant » près de la Trimouille (86)

Liliane Chevallier

Lorsque notre petit groupe ERICA est allé visiter Saint-Savin, dans la boutique de l'abbaye, j'ai eu l'occasion d'acquérir le livre de Félix Hugonnaud intitulé :

« La Croix, les croix de chemin et les chemins avec des croix, dans le canton de la Trimouille ». Sur ce très intéressant ouvrage comportant une illustration pour chaque croix répertoriée, j'ai eu la surprise à la page 73, de voir une croix qui paraissait identique aux nôtres. Il s'agissait de la croix de La Guilleterie, au carrefour de la RD 122 de Saint-Sulpice-les-Feuilles et du chemin vicinal allant à Sauzé.

Le Texte de l'auteur était très romantique : « c'est une petite croix en pierre blanche...elle est couchée sur le talus et semble un enfant abandonné. Elle fait penser au poème de Rimbaud « Le Dormeur du Val »....

Aussi lors d'une deuxième promenade dans la région, nous avons été quelques uns à aller voir de plus près ce qu'il en était.

Garés en face de l'embranchement de Sauzé, nous avons immédiatement compris que le problème était le même que pour nos croix de talus : on n'apercevait qu'un petit bout de pierre sous les ronces. Elle était à la merci des épareuses, et nous avons ensuite, bien constaté qu'elle en portait quelques marques.

Munis de gants et sécateurs nous l'avons dégagée et trouvée très belle.

Elle était en pierre locale : pierre claire calcaire, très soigneusement ouvragée, munie d'un socle en même matériau plus grossièrement taillé, mais avec une rigole médiane sur son sommet qui permettait l'écoulement de l'eau.

Elle avait basculé de ce socle et était couchée en arrière sur le talus.

De même dimension que nos croix : 0,75m x 0,55m, elle en différait par l'absence de cupule.

Nous avons eu la chance de rencontrer un agriculteur, habitant de La Guilleterie, Christian Mancel qui enfant, avait redécouvert cette croix avec un ami et l'avait dégagée. Il était tout ému et nous a raconté qu'il avait eu l'impression de découvrir un trésor. Nous l'avons assuré que c'était bien le cas, et lui avons montré le livre de M. Hugonnaud dont il n'avait pas connaissance. Par mail nous lui avons envoyé les photos de nos croix et nous allons joindre la personne en charge du patrimoine sur la communauté de communes de la Trimouille, pour la sensibiliser à la sauvegarde de cette croix archaïque qui paraît unique en son genre d'après le répertoire de F. Hugonnaud, mais qui sait, si l'on cherchait bien ?



Les croix « type Crozant » : à propos de la datation des croix rurales anciennes

Philippe HIROU

Dater les croix « type Crozant » est important pour faire prendre en compte leur valeur patrimoniale au delà du caractère déjà exceptionnel de leur nombre important présent dans un périmètre restreint (une cinquantaine de croix très similaires dans un rayon de 5 km autour du bourg de Crozant). Mais cela l'est sans doute aussi pour comprendre leur signification et leur fonction originelle qui a d'ailleurs pu évoluer au fil du temps. Nous allons essayer de faire le point sur ce sujet au carrefour de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de la religion. Dans l'article qu'elle a rédigé en 2015, Noëlle Bertrand expose combien la question de la datation est complexe avec, dit-elle, une « fourchette proche du millénaire »¹. Et en effet, la datation des croix anciennes est délicate et a été sujette à controverses, d'autant que très peu d'historiens se sont penchés sur la question et que les méthodes « scientifiques » ne s'appliquent pas à la pierre². L'historiographie nous donne à voir des interrogations qui sont encore les nôtres aujourd'hui. En 1977, Hervé et Louis Martin écrivaient à propos des croix bretonnes médiévales : « Telle croix que l'un qualifie de carolingienne, voire même de mérovingienne, ne peut pour l'autre avoir été érigée avant la fin du Moyen Age. Sur ce terrain les érudits ne se battent pas à coups d'années mais de siècles ! »³ Ils rapportent là des querelles de spécialistes qui datent de la première moitié du XXème siècle, pour la Bretagne, mais aussi plus largement pour la France et qui concernent la datation de la sculpture médiévale toute entière, en particulier la reconnaissance d'une sculpture carolingienne, ou mérovingienne, antérieure à la période romane. Dans son ouvrage de 2004, « La datation de la sculpture médiévale »⁴, Jean Wirth expose ces difficultés et signale par exemple que « la crypte de Jouarre était donnée au XIIème siècle jusqu'à ce que Jean Hubert découvre en 1933 qu'il s'agissait d'une oeuvre mérovingienne pour l'essentiel. » C'est surtout la question du présupposé iconoclasme franc qui en était la cause. L'historien de l'art américain Arthur Kingsley Porter faisait la même remarque en 1931, à propos des croix irlandaises⁵ : « Les croix irlandaises sont si mystérieuses et énigmatiques que c'est peut-être la raison pour laquelle, en dehors de l'Irlande, les étudiants en histoire de l'art du moyen-âge semblent rarement en connaître l'existence et qu'une école archéologique influente est allée jusqu'à douter qu'on ait pratiqué la sculpture sur pierre dans l'Europe médiévale avant le XIIème siècle. Cette idée ne résiste pas à l'étude la plus superficielle des monuments irlandais. » Et en effet, les croix médiévales irlandaises sont désormais toutes datées entre le VIIème et le XIIème siècle, nous verrons cela. Mais avant, pour mieux comprendre les querelles de datation qui ont eu lieu en France, il est utile de revenir sur la controverse bretonne.

La controverse bretonne : un exemple, la croix de Coët-a-Tous à Carnac

Lorsque la croix de Coët-a-Tous à Carnac (Fig. 1) est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1927, elle est datée du XVIème siècle ! La croix qui est sculptée au sommet présente une forme « grecque » similaire au « type Crozant », pattée en haut et en bas, mais à peine sur les branches latérales. Elle porte également en relief une autre croix pattée, régulière ou « maltée », aux quatre branches identiques. En 1955, Yves Coppens, le futur découvreur de Lucy, qui avait alors 21 ans, la date du XIIème siècle dans un article sur les croix morbihannaises « du XIIème siècle finissant »⁶, ce qui est déjà un vieillissement important du monument. Mais il faut comprendre qu'il ne pouvait pas aller au delà, car font alors autorité deux érudits bretons qu'il a consultés⁷, Louis Marsille, ancien conservateur du Musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan et Joseph-Stany Gauthier, conservateur du Musée d'art populaire breton à Nantes. Tous deux ont écrit des ouvrages de référence sur le sujet et considèrent

¹ Bertrand, Noëlle. « Les croix type Crozant », *Mémoires des la société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse*, tome soixante et unième, 2015-2016, p. 288

² Wirth, Jean. *La datation de la sculpture médiévale*, Genève, 2004, 334 p., p. 40. Il s'agit de la thermoluminescence pour la terre cuite, du carbone 14 pour les matières organiques et de la dendrochronologie pour le bois.

³ Martin, Hervé et Martin, Louis. « Croix rurales et sacralisation de l'espace. Le cas de la Bretagne au Moyen Age », *Archives de sciences sociales des religions*, n°43/1, 1977, pp. 23-38, p. 23 http://www.persee.fr/doc/assr_0335-5985_1977_num_43_1_2111

⁴ Wirth, Jean. *La datation...* p. 25

⁵ Porter, Arthur Kingsley, *The crosses and culture of Ireland*, New-York, 1931 (1971) p. 3

⁶ Coppens, Yves. « Quelques croix morbihannaises du XIIe siècle finissant » *Annales de Bretagne*. Tome 62, numéro 2, 1955, pp. 357-364 <https://doi.org/10.3406/abpo.1955.1990>

⁷ Coppens, Yves. « Quelques croix morbihannaises... », note (4) p. 358



Pl. I. — N° 1 et 2 : croix de Bergouet en Evdeven; n° 3 et 4 : croix de Brezihan en Carnac; n° 5 : croix de Coët-a-Tous en Carnac (noter ses quatre branches égales; la fusion du bras inférieur et du fût n'est pas encore réalisée).

Fig. 1 : Croix de Coët-à-Tous (Carnac), ph. R. Cardinal, 1927 Fig. 2 : Pl. 1 de l'article de Yves Coppens, 1955

que l'on n'a pas sculpté de croix avant le XII^{ème} siècle⁸. Ils critiquent radicalement leurs prédécesseurs, le chanoine Louis Abgrall et l'historien Arthur de la Borderie qui, à la fin du XIX^{ème} siècle, dataient des croix anciennes, comme celles de Lancerf à Plourivo (Côtes-d'Armor), du VI^{ème} au IX^{ème} siècle⁹. Louis Marsille, qui a étudié les menhirs christianisés, explique que les premières croix y sont simplement gravées et que¹⁰ : « la première croix taillée a dû présenter l'aspect de la croix communément gravée jusque là, c'est à dire la croix à quatre branches égales. (...) Aux VII^{ème} et VIII^{ème} siècles, la croix grecque, ordinairement pattée, est gravée au trait ou creusée sur les faces du menhir, sans indication de pied. » (Fig. 3)

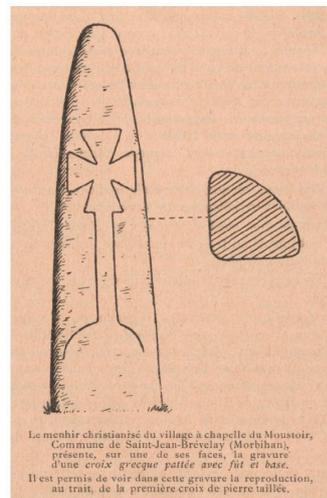
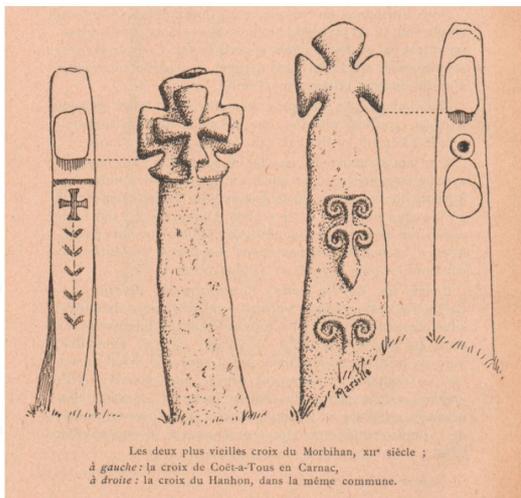


Fig. 3 et 4 : Louis Marsille, « Vieilles croix de pierre du Morbihan », pp. 24 et 26 Fig. 5 : croix de Josnon, Crozant.

⁸ Marsille, Louis. « Vieilles croix de pierre du Morbihan », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1937 pp. 18-52 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6562319t> ; Gauthier, Joseph-Stary, *Croix et calvaires de Bretagne*, Plon, Paris, 1944 pp. 29-30 http://bibliotheque.idbe-bzh.org/data/cle_23/Croix_et_Calvaires_de_Bretagne_.pdf

⁹ De la Borderie, Arthur. *Histoire de Bretagne*, Rennes, 1896-1914, t.1 p. 297 et t.2 pp. 296, 297 ; Abgrall Jean-Marie « Les Croix et Calvaires du Finistère », *Bulletin monumental*, 1902, pp. 176-178 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k31081n>

¹⁰ Marsille, Louis. « Vieilles croix... » p. 23 ; voir aussi : Marsille, Louis, « Le menhir et le culte des pierres », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1936 surtout les pp. 23-67 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6565614q>

Puisqu'il considère qu'il ne peut y avoir de croix taillée avant la période romane, il ne date que du XII^{ème} siècle la croix de Coët-a-Tous de Carnac qui présente pourtant tous les traits des croix gravées qu'il date du Haut-Moyen-Age. Pour conforter sa thèse, il se réfère à Viollet-Le-Duc : « Viollet-le-Duc reconnaît cette absence totale de croix de pierre taillées et isolées avant le XII^{ème} siècle. »¹¹ Or celui-ci ne dit rien de tel et même l'inverse, car la citation que Marsille donne à l'appui est tronquée. Nous la restituons intégralement ci-après (la phrase omise est en italiques) : « À quelle époque commença-t-on à élever des croix dans les carrefours, à l'entrée des villes ou villages, et dans les cimetières ? Je ne saurais le dire. *On peut constater seulement que cet usage était fort répandu dès les premiers temps du moyen âge.* Parmi les monuments encore debout, nous n'en connaissons aucun qui soit antérieur à la fin du XII^{ème} siècle ou au commencement du XIII^{ème}. »¹² Il ne fait donc pas de doute pour Viollet-le-Duc qu'il y a eu de nombreuses croix de chemins au Haut-Moyen Age, mais que, si elles ont perduré jusqu'à nous, on ne les connaît pas ou, pourrions-nous ajouter, on ne sait pas les reconnaître comme telles...

Les croix irlandaises

La datation des croix irlandaises doit beaucoup au travail de l'historienne de l'art Françoise Henry, dans les années 1930, édité en France en 1963/64 dans la grande collection Zodiaque consacrée à l'art roman¹³. La traduction d'un ouvrage de Peter Harbison¹⁴, plus récent, apporte des compléments, et on consultera aussi un intéressant article (en ligne) de Michael Herity sur les premiers monastères irlandais¹⁵. Bien que reculant singulièrement les dates, au moins vers les VII^{ème} et VIII^{ème} siècle, il semble rester des incertitudes sur la datation des croix les plus anciennes qui pourraient même être antérieures. De même qu'en Bretagne, on trouve en Irlande des croix pattées, grecques ou latines, gravées sur des pierres dressées que les auteurs datent généralement du début du VII^{ème} siècle. Leur forme est comparée à des figurations sur manuscrits comme le *codex usserianus* ou des pièces d'orfèvrerie comme la fibule de Geashill (Fig. 8) qui sont datées vers 600.

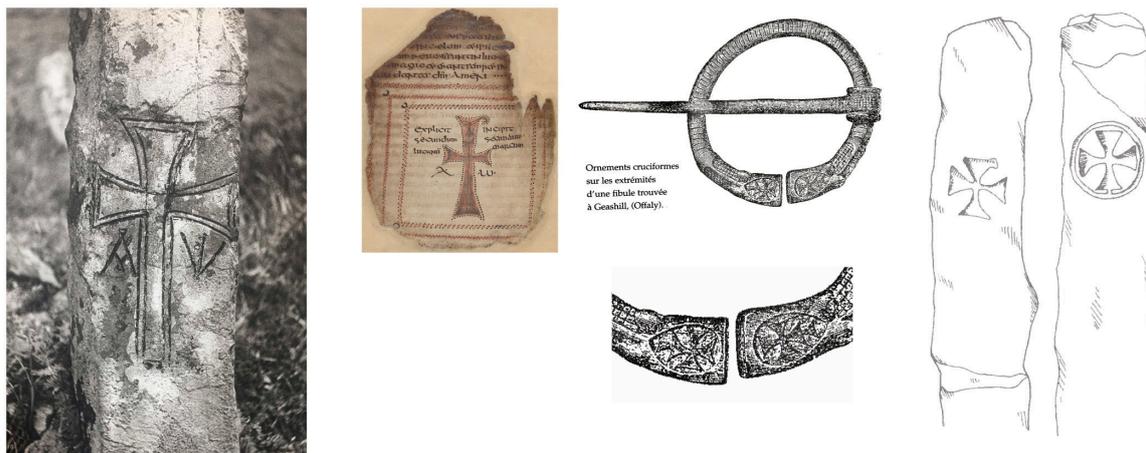


Fig. 6 : Pilier de Liber (Kerry), sous les branches horizontales de la croix apparaissent l'alpha et l'oméga que l'on retrouve sur les figurations wisigothes et byzantines (voir Fig. 11), (Henry, pl. 16 p. 64)

Fig. 7 : Folio 149v du *codex usserianus* (VI^{ème} ou VII^{ème} s.)

Fig. 8 : Fibule de Geashill (Offaly), vers 600, avec motif de croix pattées (Harbison, p. 30) et vue agrandie

Fig. 9 : Deux faces du pilier d'Arraglen (Harbison, p. 56)

Françoise Henry datait les premières stèles gravées de la fin du VII^{ème} siècle, comme celle de Fahan Mura (Fig. 10) qui figure une croix grecque faite d'entrelacs et montée sur une hampe. Elle la rapproche de la

¹¹ Marsille, Louis. « Vieilles croix... » p. 22

¹² Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. 4, article « Croix », Paris, 1854-1868 https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_raisonné_de_l'architecture_française_du_XIe_au_XVIe_siècle/Croix

¹³ Henry, Françoise. *L'art irlandais*, Zodiaque, 1963/64, 3 vol.

¹⁴ Harbison, Peter. *L'art médiéval en Irlande*, Zodiaque, 1998, 368 pp.

¹⁵ Herity, Michael. « Les premiers ermitages et monastères en Irlande, 400-700 AD. » *Cahiers de civilisation médiévale*, 36^e année (no143), Juillet-septembre 1993. pp. 219-261, https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1993_num_36_143_2563

plaque de chancel provenant de l'église de la Major à Narbonne (Fig. 11) datée vers 600, et signale les échanges précoces et influences entre l'Orient méditerranéen, l'église copte, et l'Irlande¹⁶. Michael Herity pense, lui, que les premières croix dans les ermitages insulaires qu'il a étudiés peuvent être même antérieures au VIII^{ème} siècle. L'ermitage de Caher Island compte 14 croix qui lui semblent être des stations du *turas*, la coutume du pèlerinage circulaire à dates régulières, et il les date autour de 600¹⁷. Enfin, les grandes croix à scènes sculptées des IX^{ème} et X^{ème} siècles sont plus facilement datables par les inscriptions qu'elles portent ainsi que grâce à leur programme iconographique. C'est le cas de la croix de la tour à Kells commémorant probablement la donation de Kells à Saint Colomba, au début du IX^{ème} siècle¹⁸(Fig. 14). Il est important de signaler que les auteurs mettent en évidence que la croix taillée dans la masse émerge progressivement de pierres plates qui semblent d'abord sculptées en bas-relief. On voit clairement cette évolution dans les croix de Caher Island des illustrations 13 à 16. Nous verrons que le choix de pierres grossièrement plates caractérise aussi les croix de Crozant.



Fig. 10 : Fahan Mura (Donegal), fin VIII^e s.

Fig. 11 : Narbonne, vers 600.

Fig. 12 : Kells, début IX^e s.

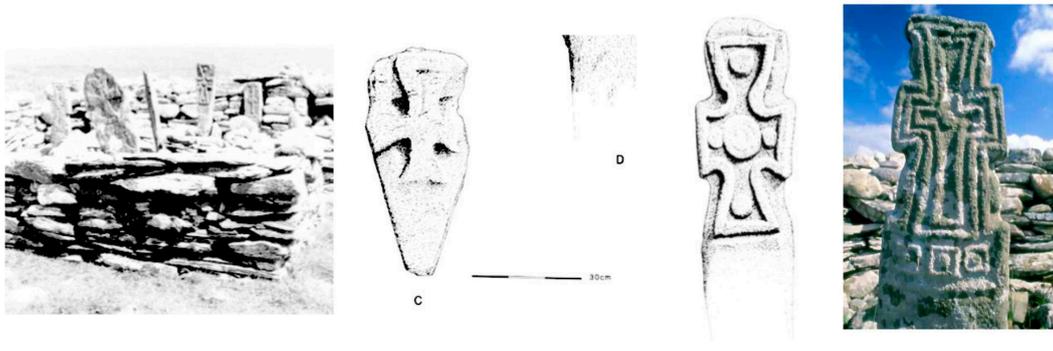


Fig. 13 à 16 : Croix de l'ermitage de Caher Island (Mayo), VII^{ème} s. (Herity, pl. V, fig. 14 p. 256 et fig. 8 p. 241), vers 600.

¹⁶ Henry, Françoise. *L'art irlandais* t.1 p. 162

¹⁷ Herity Michael. « Les premiers ermitages... » p. 251

¹⁸ Henry, Françoise. *L'art irlandais* t.1 p. 198

Gabriel Le Bras : « Sur l'histoire des croix rurales »

Revenons brièvement sur la pauvreté de la recherche française et les présupposés qui y ont gêné la reconnaissance des croix anciennes. Quand, en 1946, Gabriel Le Bras, publie « Sur l'histoire des croix rurales », un article qui sera repris en 1955 dans les *Etudes de Sociologie Religieuse*, il connaît très bien les travaux de Françoise Henry sur les croix irlandaises et ceux de ses collègues anglais qu'elle a d'ailleurs utilisés pour étayer ses datations¹⁹. Il écrit donc que : « l'Irlande a conservé une série continue de croix du VII^e au XII^e siècle », et pour la France, il explique que c'est la Bretagne qui fait figure de référence, mais il critique Arthur de la Borderie et le chanoine Abgrall pour avoir « trop aisément accordé le baptême carolingien ». Il s'en tient donc aux idées de Marsille et Gauthier : il ne reste pas de croix sculptées datant d'avant l'époque romane. Pourtant, on sent néanmoins une forte gêne chez le savant qui écrit aussitôt : « Nous savons que des croix - qui pouvaient être gravées - entouraient certains domaines monastiques, et il serait étrange que si les croix monumentales abondaient en Orient dès le temps de Saint Jean Chrysostome²⁰, et dans les chrétiens insulaires peu après leur conversion, elles aient fait défaut dans la Gaule franque : peut-être les a-t-on généralement fabriquées de matières périssables comme le bois qui servit dès le temps de Césaire²¹ à composer de petites croix pour préserver des intempéries. » Notons au passage la similitude avec la tradition des environs de Crozant, encore active dans les années 1950²², de fabriquer de petites croix en bois que l'on posait sur la cupule au sommet des croix de pierre lors des enterrements. Comme Viollet-le-Duc, donc, Gabriel Le Bras semble embarrassé par le fait qu'on ne retrouve pas de croix des débuts du Moyen-Age en France, alors que visiblement la tradition d'élever des croix, et sans doute leurs formes, sont parvenues depuis l'Orient méditerranéen vers la chrétienté occidentale naissante. Il signale ensuite qu'elles se sont développées fortement à partir du XI^e siècle, pour toutes sortes d'objets : limiter un terroir, protéger les récoltes, guider les voyageurs, consacrer des lieux... Mais nous n'aborderons pas plus ici leurs fonctions mais reviendrons maintenant sur la question de la forme.

La forme : la croix grecque « pattée »



Dans son ouvrage, *Le signe de la croix avant le christianisme*²³, Gabriel de Mortillet soutient l'idée que les formes de la croix antérieures au christianisme, de même que celles du christianisme primitif, sont des croix grecques à quatre branches égales. Il étudie notamment les signes cruciformes présents sur des poteries de l'âge du bronze en Emilie (Fig. 18) et sur des monnaies grecques du V^e siècle avant Jésus-Christ (Fig. 19).



En haut : Fig. 17 : Croix de La Journalière, Crozant

A gauche : Fig. 18 : Poteries de l'âge du bronze, Emilie (Italie)

A droite : Fig. 19 : Monnaie grecque « archaïque », Thèbes (Béotie), V^e s. av. JC

¹⁹ Le Bras, Gabriel. « Sur l'Histoire des Croix Rurales », *Etudes de Sociologie Religieuse*, Paris, P.U.F., 1955-1956, t. I, pp. 85-99, p. 86 Il cite notamment : W.G. Collingwood *Northumbrian crosses of the pre-norman age* et A. Vallance *Old crosses and lychgates*, 1920

²⁰ En note (3) p.87, il cite un passage du *Contra Judeos* (9-10) rédigé par Jean Chrysostome en 386 à Antioche, indiquant qu'il y avait des croix « sur les places publiques, les routes, les montagnes ».

²¹ En note (4) p. 87, il donne la référence malheureusement sans citer le passage : *Vita Caesarii*, 1, II, c.22

²² Voir *Confluents* 2000, p. 15, le récit d'Yvette Giraud à propos de la croix de Parchimbaud

²³ Mortillet, Gabriel de, *Le signe de la croix avant le christianisme*, Paris, 1866, pp.162-164 https://archive.org/details/bub_gb_jQJuaQjWLXYC

Référence 1 : les monnaies

Noëlle Bertrand se réfère aux monnaies pour tenter d'éclairer la datation des croix de Crozant et signale que la forme de la croix est déjà présente sur les monnaies mérovingiennes et carolingiennes de la région ²⁴. De fait, les mérovingiens adoptent la croix sur leurs monnaies au même moment que Byzance, dès le début du Vème siècle (Fig. 20) ²⁵. Les monnaies mérovingiennes figurent d'abord une Victoire qui tient une croix, puis qui est remplacée par la croix elle-même. Une croix se trouve déjà sur les monnaies wisigothes du Vè siècle qui imitent les monnaies impériales de Valentinien III. La croix à quatre branches égales, « ansée » ou plus ou moins pattée, dite « croisette » en numismatique, restera un motif présent très longtemps sur les monnaies jusqu'à intégrer la fleur de lis à ses extrémités et disparaître à partir du XVIème siècle.



Fig. 20 : A. Lyon c. 510 B. Bourgogne c. 550 C. Châlon c. 570 D. Marseille c. 700 E. Wisigoths Gaule c. 450



Fig. 21 : A. Saint-Denis c. 870 B. Déols c. 1030 C. Limoges c. 1310 D. Henri IV c. 1590

Mais la forme de ces croix n'est pas réellement apparentée à celle des croix de Crozant. Une forme plus proche, présente sur une monnaie d'Erwig, roi des Wisigoths d'Espagne (680-687), est très fréquente dans l'inventaire des monnaies féodales de Faustin Poey d'Avant ²⁶, par exemple sur un denier de Richard 1er de Normandie (930-996) ou sur un denier de Philippe 1er, roi des Francs (1060-1108) (Fig. 20). Elle représente clairement une église ou un oratoire, quoique la monnaie wisigothe ne figure seulement que 3 gradins qui peuvent en être une évocation. Il y a visiblement une continuité de modèle, à 400 ans d'intervalle. Toutefois, il est important d'en souligner l'origine : l'Orient chrétien, aux débuts de la christianisation.



Fig. 22 : A. Tolède, Erwig roi des Wisigoths (680-687) B. Rouen, Richard 1er de Normandie (943-996) C. Sens, Philippe 1er, roi des Francs, (1060-1108)

²⁴ Bertrand, Noëlle. « Les croix type Crozant », *Mémoires des la société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse*, tome soixante et unième, 2015-2016, p. 289

²⁵ Pirenne, Henri. *Les villes du Moyen-Age, essai d'histoire économique et sociale*, Bruxelles, Lamertin, 1927, p. 18 ; voir aussi : Prou, Maurice. *Introduction au catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1892. <http://1886.u-bordeaux-montaigne.fr/files/original/ddbb173d8b3ca5fa579defbba0b301c2.pdf>

²⁶ Poey d'Avant, Faustin. *Monnaie féodales de France*, vol. 3, Paris, 1862, n°5926, planche CXXXVI, n°21

Référence 2 : la croix wisigothe

Le territoire de Crozant est riche de toponymes évocateurs : Changotin, le Montsarrasin, la Maltière... Changotin a donné lieu à un ouvrage de fiction²⁷ sur la présence des wisigoths à Crozant. Effectivement, au VI^{ème} siècle Crozant fait partie du royaume Wisigoth de Toulouse. Celui-ci prend fin cependant en 507 avec la victoire franque à la bataille de Vouillé, et Tolède en devient la capitale dès 508. Examinons quelques formes de croix wisigothes dont nous avons vu un exemple sur la monnaie d'Erwig :



Fig. 23 : Sarcophage de Tolède (Espagne) Fig. 24 : Croix gravée, Sigean (Aude) Fig. 25 : Tremis d'Erwig (680-687)

Référence 3 : les plaques-boucles mérovingiennes

Parmi divers motifs, des formes de croix sont également présentes sur les plaques-boucles mérovingiennes (boucles de ceintures) considérées comme d'inspiration byzantine²⁸. Trouvées dans des sarcophages et datées du VI^{ème} siècle, certaines présentent une forme assez proche de celle des croix de Crozant : deux bras sont fortement pattés alors que les deux autres ne le sont pas ou très peu (Fig.26 A, B). Elles sont à rapprocher de celle identifiée par Jean-Paul Cazes dans le Lauragais²⁹. Le motif de la croix est ici vertical (Fig. 26 C).

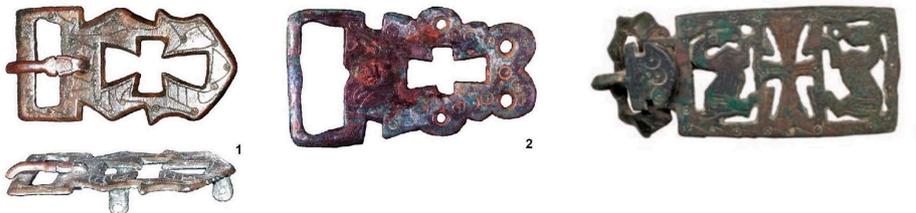


Fig. 26 Plaques-boucles mérovingiennes du VI^{ème} siècle :

- A. à gauche, Basilique de Saint-Denis (début VI^è s.)
- B. au centre, Chéhéry, Ardennes (fin VI^è s.)
- C. à droite, Lauragais (Aude)

²⁷ Carlier, Robert. *Crozant, nous reviendrons*, Assyelle, Limoges, 2013

²⁸ Escher, Katalin. « Plaques-boucles byzantines et apparentées de la période VI^e-VIII^e siècle trouvées en France », *Revue archéologique de l'Est*, tome 63, 2014, pp. 301-336, <http://rae.revues.org/8164>

²⁹ Gaillard de Sémainville, Henri. « Les plaques-boucles mérovingiennes ornées d'une croix encadrée par deux griffons : à propos d'une découverte faite à Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or) », *Revue archéologique de l'Est*, Société archéologique de l'Est, 2010, 59 (2), pp.585-602, fig. 9, p. 595 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00566084>

Référence 4 : les nécropoles mérovingiennes

Des formes de croix pattées, se trouvent sur des sarcophages, datés du VI^{ème} au VIII^{ème} siècle, simplement gravée à Arles, en forme de croix latine, ou en bas-relief dans la crypte de Saint-Denis³⁰, en forme de croix grecque (Fig. 28).



Fig. 27 : à gauche, Arles, Alyscamps (VI^{ème} siècle) Fig. 28 : à droite, Crypte de Saint-Denis (VIII^{ème} siècle)

La croix latine, à trois branches pattées, ci-dessous (Fig. 29) et qui figure également un christ en bas-relief sur la branche du haut, a été trouvée en 1970 dans les fouilles de la nécropole mérovingienne d'Audun-le-Tiche (Moselle)³¹ qui est datée du VII^{ème} siècle. On remarque sa base non taillée qui était destinée à être dans le sol. Pour Tina Anderlini, qui signe un article dans la revue *Moyen-Age* en 2015, cette « croix mérovingienne » fait figure d'oeuvre unique ! C'est dire que l'état de la recherche n'a pas vraiment changé... De fait, elle est la seule à avoir été trouvée dans un contexte de fouille, associée à des sépultures et pouvant donc être datée assez précisément par le contexte associé : vers l'an 675³². Elle est interprétée comme un oratoire car elle n'est pas directement liée à une sépulture, mais se situe dans le secteur de la nécropole où l'on trouve le plus de sarcophages identifiés comme chrétiens, aux débuts de la christianisation. La rosace gravée sur la base de la croix d'Audun-le-Tiche se retrouve également dans les décors du chancel de l'église Saint-Pierre-aux-Nonnains à Metz, dont la datation est encore discutée (VII^{ème} -VIII^{ème} siècle) (Fig. 30).

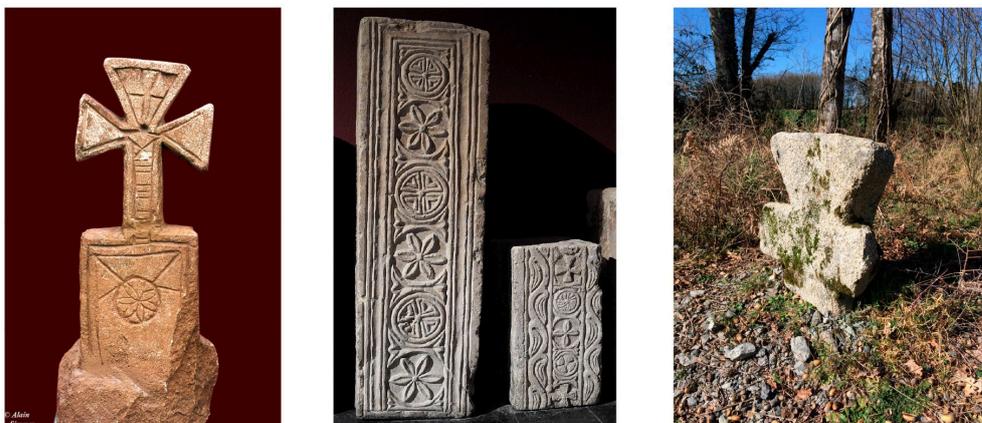


Fig. 29 : Croix mérovingienne d'Audun-le-Tiche

Fig. 30 : Chancel de l'église Saint-Pierre-aux-Nonnains (Metz)

Fig. 31 Croix de l'Age-Boireau, La Chapelle-Baloue

³⁰ Fleury, Michel. Nouvelle campagne de fouilles des sépultures de la basilique de Saint-Denis, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 102^e année, N. 2, 1958. pp. 137-150. DOI : <https://doi.org/10.3406/crai.1958.10878>

³¹ Simmer, Alain. *La nécropole mérovingienne d'Audun-le-Tiche*, Errance, 1988

³² Anderlini, Tina. « Une oeuvre mérovingienne unique ? La croix pattée d'Audun-le-Tiche », *Moyen-Age*, 101, mai-juin-juillet 2015, pp. 24-28 https://www.academia.edu/28576694/UNE_OEUVRE_MEROVINGIENNE_UNIQUE_LA_CROIX_PATTEE_DAUDUN-LE-TICHE

Au terme de cette investigation, il apparaît assez clairement que la forme de la croix pattée, probablement empruntée à Byzance par les Wisigoths, les Francs, aussi bien que par les moines irlandais, apparaît au tout début de la christianisation, à partir du Vème siècle. Mais la forme des croix de Crozant est légèrement différente. Roger Grignon, qui a inventorié les croix « archaïques » du Haut-Maine, a qualifié d'« ambivalente »³³ la forme type Crozant, avec la tête et la base pattées et les bras horizontaux non pattés. Il en fait un intermédiaire dans une évolution linéaire qui conduirait de la croix pattée à la croix latine non pattée. Cette conception nous semble simplificatrice, mais elle est peut-être utile. Nous avons vu qu'il y a une certaine coexistence des formes et qu'elles ne sont pas toujours régulières. Par ailleurs, Roger Grignon ne prend pas en compte la croix grecque. Les croix de Crozant, quand on ne prend pas en compte leur base non taillée et destinée à être fichée en terre, présentent clairement la forme d'une croix grecque. Notons à cette occasion que certaines ne sont pas bien installées actuellement, leur partie basse visible hors du sol et que cela devrait être rectifié.

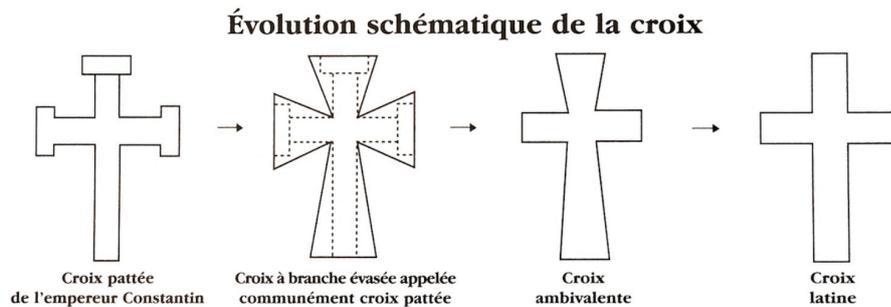


Fig. 32 : schéma de Roger Grignon (Croix archaïques du Haut Maine p. 10)

Le regard d'un sculpteur sur pierre

Didier Fauguet, sculpteur et meilleur ouvrier de France résidant à St-Plantaire, a examiné récemment les croix de Crozant. Son analyse renouvelle profondément notre regard sur ces croix et nous apporte beaucoup pour progresser dans leur connaissance et sans doute aussi leur datation.

En premier lieu, tout comme dans le cas des premières croix irlandaises, il remarque qu'elles ont été taillées dans une pierre grossièrement plate, sans doute par économie de moyens. Il parle de « pierres de champ » pour les opposer aux pierres de carrière. La croix épouse souvent la forme de la pierre, légèrement bombée (voir Fig. 31) ci-dessus, croix de l'Age-Boireau). Par ailleurs, elle était fichée en terre et la partie basse, non vue, n'est taillée que très grossièrement. Bien que le travail de façonnage de la forme pattée, en particulier du fait des angles « rentrants », nécessite un certain savoir faire et du temps, il reste assez simple, de même que la finition. Ce travail est à la portée d'un tailleur de pierre ordinaire. Il n'a rien à voir avec le travail de taille que l'on peut observer sur les pierres du château au XIIIème siècle. Enfin, toutes les croix sont à la fois similaires par leur forme et différentes dans leur réalisation. Peut-être du fait de l'adaptation à chaque pierre. Peut-être aussi qu'elles ont été réalisées par des personnes différentes ou à un certain intervalle de temps.

La datation par les attestations écrites

Les datations des croix irlandaises ont été étayées par les sources écrites, les manuscrits des ermitages et monastères, lorsqu'elles étaient signalées, ou par rapprochement avec certaines descriptions. Les sources écrites sont malheureusement rares pour le Haut Moyen-Age. C'est aussi en s'appuyant sur des cartulaires d'abbayes que Hervé et Louis Martin ont, en 1977, remis en cause les idées catégoriques de Louis Marsille sur l'absence de croix avant le XIIème siècle puisqu'ils y trouvent des attestations de la présence de croix dès le IXème siècle.³⁴ Et comme ces croix sont utilisées comme repères dans l'espace, mais sans considération pour leur valeur religieuse, ils ajoutent qu'elles étaient sans doute là depuis déjà longtemps. C'est la même remarque que fait Noëlle Bertrand à propos des croix de Crozant lorsqu'elles apparaissent dans le terrier de 1396³⁵. Mais, à Crozant, l'écrit nous donne malheureusement une date butoir bien tardive. Notons toutefois que dans ce même ordre d'idée, Elizabeth Zadora-Rio remarque qu'il peut s'écouler un grand laps

³³ Grignon, Roger, Davoust, Pierre. *Croix archaïques en roussard et croix de Pèlerins au Pays du Haut-Maine*, 1999, p. 10

³⁴ Martin, Hervé, Martin, Louis. « Croix rurales et sacralisation de l'espace... » op. cité pp. 26-28

³⁵ Bertrand, Noëlle. « Les croix type Crozant » op. cité p. 284

de temps entre la création d'une église et sa mention dans les textes ³⁶. Nous y reviendrons ci-après à propos de l'église de Crozant.

Le contexte local de l'église de Crozant

D'autres indices de datation pourraient-ils apparaître en pensant les croix dans leur relation avec l'église de Crozant - du moins au sens de la communauté chrétienne et de la paroisse ? Cela nous oblige certes à faire une incursion dans le domaine de la fonction des croix. Noëlle Bertrand, souligne leur positionnement au départ d'un chemin secondaire vers un hameau et s'interroge sur leurs fonctions de protection des personnes et des cultures, évoquant les rogations. Jusque dans les années 1950, les « chemins des morts » relient les villages au bourg et les croix scandaient le parcours des morts vers le cimetière. Les croix ont peut-être eu à voir avec la christianisation du territoire autour du centre consacré, l'église de Crozant et son cimetière, comme si elles étaient des relais, chargées de « porter le sacré dans les villages » (il y a encore aujourd'hui 44 « villages » dans la seule commune de Crozant) ?

Il y a matière à de futurs développements sur ce vaste sujet qui peut effectivement éclairer l'origine des croix. Mais contentons-nous pour le moment de faire le point des connaissances et hypothèses sur l'église de Crozant qui nous laissent penser qu'il s'agissait d'un site religieux d'importance.

Elément 1 : Saint-Etienne (VIe s.)

Dans son travail sur les paroisses de Touraine³⁷, Elizabeth Zadora-Rio a mis en évidence un certain nombre de dédicaces à des saints qui sont de bons marqueurs temporels pour le VIème siècle. C'est le cas de Saint-Etienne qui est la titulature de Crozant lorsqu'elle apparaît dans les textes du XIème siècle. Rappelons que c'est sous la forme de : « la porte Saint-Etienne, au château que l'on nomme Crozant »³⁸ et aussi qu'elle est également la titulature des cathédrales de Bourges et de Limoges. La première mention de l'église de Crozant en tant que telle date de 1115, dans une bulle du pape Pascal II.

Elément 2 : les sarcophages mérovingiens (VIe-VIIIe s.)

Les sarcophages qui ont été découverts à Chopeline, lors des travaux pour la réalisation du monument aux morts dans les années 1920, n'ont pas été datés précisément. Toutefois la synthèse de Jacques Roger sur les sarcophages de la Creuse montre, par les datations qui ont pu être réalisées récemment (C14, mobilier...), que les premières inhumations datent probablement du milieu du VIème siècle et les dernières du milieu du VIIIème siècle, avec de possibles réemplois des sarcophages pour ces dernières³⁹.

Elément 3 : un enclos ecclésial ou cercle de la paix de Dieu (XIe s.)

Une double forme ovale autour de l'église, sur le site de Chopeline qui domine l'éperon du château, est perceptible à l'analyse du parcellaire du cadastre napoléonien ⁴⁰. Je l'avais tout d'abord interprétée en 2015 comme un premier château et une motte castrale, du fait de la topographie du site. Il m'est apparu ensuite qu'il était très similaire aux formes des « enclos ecclésiaux » ou « cercles de paix » que l'on trouve dans le sud de la France et en Catalogne (où ils sont nommés *sagres* ou *celleres*). Or, le mouvement de la paix de Dieu a été très important dans l'Aquitaine de l'an mil et la création de « sauvetés » ou de bourgs ecclésiaux commence à être reconnue aussi dans le Berry, notamment en relation avec l'abbaye de Déols. Dans plusieurs cas les limites sont matérialisées par des croix ⁴¹.

³⁶ Zadora-Rio, Elizabeth (dir.). Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires, Tours, FERACF, 2008 (34e suppl. à la RACF), 304 p. p. 43

³⁷ Zadora-Rio, Elizabeth (dir.). Des paroisses de Touraine... p. 43

³⁸ *porta sancti stefani apud castrum quod crosenc dicitur*

³⁹ Roger, Jacques. *Les sarcophages du département de la Creuse*, Etudes Creusoises XXIII, Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, Guéret, 2015, p. 42

⁴⁰ Hirou, Philippe. « Etude morphologique du bourg de Crozant : un premier château et une motte castrale ? », *Confluents*, revue de l'association ERICA, 2015

⁴¹ Péricard, Jacques. Le diocèse de Bourges au Haut Moyen Age, de St Ursin à Audeberd (IVe s. - 1097) Thèse de doctorat, Un. Lyon 3, 2004, 806 pp. p. 502-505, B- Des sauvetés en Berry, p. 504 : « vers 1034, lorsque le seigneur Eudes cède à l'abbaye de Déols la juridiction du bourg de Sainte-Marie, on délimite alors précisément cette zone par des croix disposées tout autour.»

Elément 4 : un prieuré et une chapellenie (XIIe-XIIIe s.)

Un article spécifique dans le même numéro de Confluents détaille nos connaissances à ce sujet. Si son existence est assurée, il est difficile de savoir à quelle date le prieuré a été créé initialement.

Conclusion : peut-on dater les croix de Crozant ?

Il serait bien prétentieux de prétendre donner une datation définitive aux croix de Crozant à partir de cette brève étude et tel n'était pas le propos, sinon celui de faire progresser un peu une réflexion délicate que nous devons mener plus loin avec le concours de spécialistes. Mais il est possible qu'il faille les imaginer plus anciennes que nous le pensions.

Si l'on considère les croix similaires ailleurs en France (voir le rapide relevé effectué ci-après en annexe), qu'elles soient qualifiées d'« archaïques » ou simplement dites « du haut moyen-âge », elles ne sont presque jamais datées précisément. Elles restent la plupart du temps « mystérieuses », à la fois vis-à-vis de leur origine et de leur fonction. Dans cette étude principalement consacrée à la question de la datation, nous avons vu que les a priori d'une certaine tradition de l'histoire de l'art européenne n'est plus recevable aujourd'hui : il y a bien eu une sculpture médiévale avant la période romane. Pour les croix rurales, le peu d'intérêt qu'elles suscitent pour la recherche facilite encore moins cette reconnaissance. Si l'Irlande n'avait pas bénéficié d'études importantes, motivées principalement par le caractère remarquable des grandes croix sculptées et par l'importance des ermitages et monastères, il est possible que nous n'en saurions pas autant sur les petites croix primitives. Les croix de Crozant ne sont peut-être pas très remarquables pour l'histoire de l'art, mais elles le sont peut-être beaucoup pour l'histoire tout court et pour celle de la christianisation.

Est-ce à dire qu'il faut envisager une datation haute pour les croix de Crozant ? Beaucoup d'éléments nous incitent à le penser : leur forme, cette croix pattée empruntée à l'Orient byzantin aux débuts de la chrétienté ; la façon simple et un peu grossière dont elles ont été réalisées, dans des « pierres de champ » ; la présence des cupules qui semblent remonter à des croyances pré-chrétiennes (voir annexe) ; la persistance de traditions très anciennes comme les petites croix de bois (voir notes 20 et 21) ; la probabilité de l'implantation précoce d'une communauté chrétienne à Crozant (sarcophages, Saint-Etienne).

Mais faut-il se fixer autour de l'an mil, avec le mouvement de la paix de dieu et la fixation de la paroisse autour du bourg ecclésial ?

Faut-il reculer encore, comme en Irlande, vers la période mérovingienne ?

En l'état actuel il est encore très difficile de le dire.

Dans un article très récent, Jacques Roger et Lise Boulesteix font le point sur notre connaissance des premiers lieux de culte chrétiens en Creuse⁴². Quoique encore faible, elle a progressé depuis les années 2000, grâce aux fouilles programmées - et ils appellent à de nouvelles opérations autour des églises, ce qui serait très intéressant pour Crozant. L'étude des croix aurait sans doute beaucoup à gagner d'une meilleure connaissance de l'histoire de l'église de Crozant et réciproquement. Il est intéressant de signaler que Toulx-Sainte-Croix, qui a fait l'objet de fouilles importantes mettant en évidence une église funéraire du VII^e siècle (et les auteurs notent que la *vita prolixior Sancti Martialis* laissait attendre une date plus précoce), possède une croix de « type Crozant » relevée par Noëlle Bertrand, en réemploi, encadrée dans le mur d'une grange⁴³.

Appelons donc aussi de nos vœux une fouille programmée sur le site de Chopeline qui est un site de hauteur très propice à une implantation religieuse précoce. Notons au passage que lors de travaux que nous avons réalisés avec Jacques Sautot dans le jardin médiéval, en contrebas de l'église, nous avons constaté la présence de fragments de tuiles à rebord gallo-romaines (*tegulae*) indiquant qu'il y avait peut-être déjà là un édifice antique.

Et sollicitons également des recherches dans les textes, en particulier autour de l'abbaye de Déols.

Philippe Hirou, février 2019

⁴² Roger, Jacques Boulesteix, Lise. « Inventaire des premiers lieux de culte chrétiens dans l'espace rural creusois », *Mémoires de la société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse* t. 63 2017-2018 pp. 77-98

⁴³ Bertrand, Noëlle. « Les croix type Crozant » p. 290

Annexe : quelques exemples, en France, de croix proches de la forme Crozant ou présentant des cupules

- La **croix du hameau d'Hambures à Clais (Seine-Maritime)** est une croix dite taillée dans un menhir et qui serait datée du VI^{ème} siècle. Elle est décrite ainsi sur le site rouen.catholique.fr avec le titre « Le mystère des croix de pierre » : « Ce calvaire, le plus intéressant de tous, est le plus grand rencontré dans la région. Il est certainement taillé dans un menhir comme semble l'attester ses bras très courts et la tête élargie au sommet résultant de sa forme originelle. Il se situe au hameau d'Hambures où la muni-



cipalité l'a disposé à proximité immédiate d'une ancienne chapelle (« moinerie ») transformée, ainsi que la grange « d'imièr », en bâtiments agricoles. Ce monument orne la page de couverture du tome cinq de « promenade géographique et touristique en pays de Bray » de M. Coffin et L. Gaudéfroy. Dans sa forme actuelle, cette croix pourrait dater d'environ 1400 ans... »⁴⁴.



- La **croix de Guitrancourt (Yvelines)** dans le Vexin français, est également considérée comme un ancien menhir christianisé.



⁴⁴ <https://rouen.catholique.fr/diocese/services/solidarite/aumonerie-maison-darret/paroisse-notre-dame-de-londinieres-sur-eaulne/regards-sur-le-passe/le-mystere-des-croix-de-pierre/>

Les **croix du Vexin français** : le Parc Naturel Régional du Vexin français a fait de la croix pattée son emblème, en particulier la **croix de Guiry-en-Vexin**, dite également « croisette », qui est considérée du XIII^{ème} siècle et a une forme très proche du « type Crozant » bien que beaucoup plus régulière. Dans le territoire du Parc, on recense 17 croix pattées situées sur 14 communes différentes. C'est donc sur un territoire beaucoup plus étendu que celui de Crozant que les croix sont dispersées. Elles ont par ailleurs des formes assez différentes, souvent hautes, sur une hampe ou en forme de croix latine, et beaucoup sont assez récentes.



Ci-dessus : à gauche la **Croix de Guiry-en-Vexin (Yvelines)**, dite « Croisette », emblème du Parc ; en bas à gauche : **croix d'Omerville (Val d'Oise)** devant l'église St-Martin ; en bas à droite : la **croix de Longuesse (Val d'Oise)** dite « Croix d'Orléans ».

Ci-dessous : à gauche la « **croix de Labathe** » à **Courcelles-sur-Viosne (Val d'Oise)**, visiblement plus récente et la « **croix des friches** » à **Nesles-la-Vallée (Val d'Oise)** très abimée qui est l'une des rares à être documentée par les textes : la croix est mentionnée dans un document de 1206 comme limite de droit de péage. Un autre document, datant de 1474 signale qu'elle sert de borne délimitant les fiefs de Nesles-la-Vallée et Parmain (Wikipedia).



- Parmi les croix du Vexin, notons la **croix de Flins-sur-Seine (Yvelines)** signalée en 1926 par A. D. Lacaille dans un article portant sur les cupules dans le christianisme primitif⁴⁵. Par sa forme, elle est proche du « type Crozant » avec une tête fortement pattée et des bras horizontaux droits. En outre, selon l'auteur, elle porte des cupules sur la face avant. Les cupules sont en effet considérées comme des formes liées à des cultes pré-chrétiens. On trouve une pierre à cupules réemployée dans la chapelle Sainte-Marie-du-Ménez-Hom à Plomodiern (Finistère) (ci-dessous à droite).

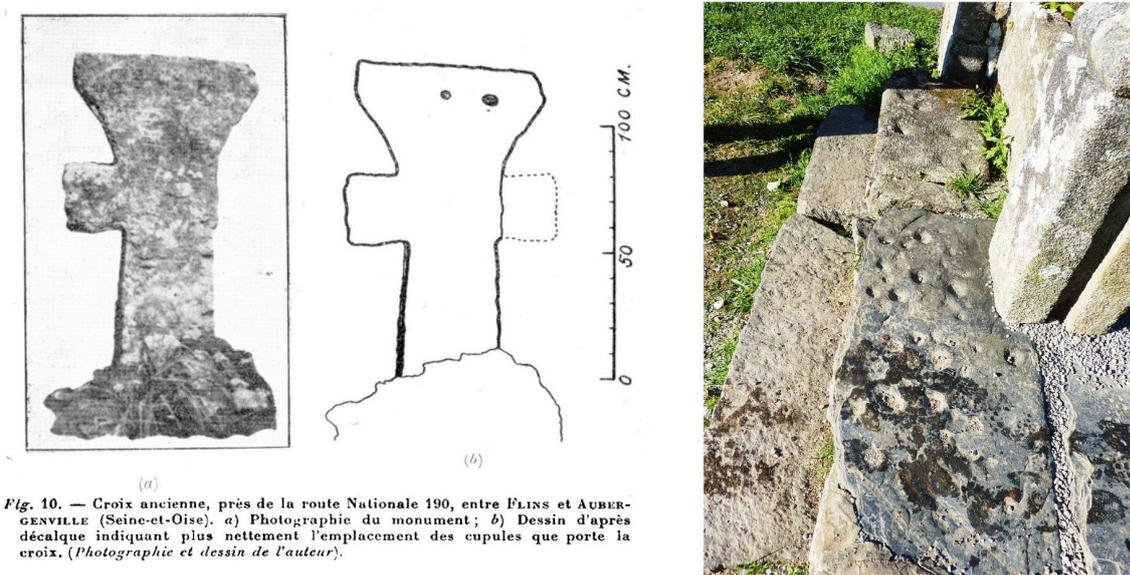


Fig. 10. — Croix ancienne, près de la route Nationale 190, entre FLINS et AUBERGEVILLE (Seine-et-Oise). a) Photographie du monument; b) Dessin d'après décalque indiquant plus nettement l'emplacement des cupules que porte la croix. (Photographie et dessin de l'auteur).

- Une autre croix à cupules existe en Normandie à **Wanchy-Capval (Seine-Maritime)** mais elle n'est pas pattée. Elle fait partie des croix référencées par l'« Atlas des croix et calvaires de Seine-maritime » consultable en ligne.⁴⁶



⁴⁵ Lacaille A.-D. La Croix aux temps préhistoriques et la Cupule pendant le Christianisme primitif. Étude de quelques exemples d'Écosse. In: Bulletin de la Société préhistorique de France, tome 25, n°11, 1928. pp. 453-463 http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1928_num_25_11_6626

⁴⁶ <http://croixetcalvairesenomarins.e-monsite.com>

- La **croix de la Barre à Saint-Léonard-des-Bois (Sarthe)** fait partie des « croix archaïques du Haut Maine » étudiées par Roger Grignon⁴⁷. Elle est taillée dans le grès roussard. L'auteur qualifie en début de volume cette forme de croix d'« ambivalente », intermédiaire entre la croix grecque pattée et la croix latine non pattée et signale ici qu'on en trouve également en Bretagne.



Philippe Hirou, février 2019

Philippe HIROU

⁴⁷ Grignon Roger, Davoust Pierre *Croix archaïques en roussard et croix de Pèlerins au Pays du Haut-Maine*, 1999, pp. 10 et 85

BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....



En 2018, nous avons participé au contenu de l'exposition sur la guerre de 1914-1918 qui s'est tenue dans la salle Apollo à Dun-le-Palestel, par l'installation de dessins de guerre de Eugène Alluand, et aussi des gravures du magazine « L'Illustration » relatives à cette période.

Nous avons aidé à trouver des documents pour l'exposition : « Confluences, temporalités paysagères » qui est toujours visible à l'Hôtel Lépinat jusqu'en Juin 2019. Ensuite c'est une exposition sur un très bon peintre de Crozant : Paul Madeline, qui prendra le relais. Si vous avez des documents ou des tableaux à prêter, ils seront très bienvenus...

Notre excursion annuelle de 2 jours, organisée par Marie-Dominique et Michel Bonnet nous a conduit dans le nord du Cher et le sud de la Nièvre, nous les remercions de cette parfaite organisation.



BRÈVES.....BRÈVES.....BRÈVES.....

En août, Philippe Hirou nous a régalié d'une conférence qui présentait les éléments en faveur d'une origine castrale ou ecclésiastique du bourg de Crozant.

Plusieurs membres de ERICA se sont investis dans le collectif que Marie-Paule Connan Debunne a créé pour constituer le dossier d'inscription de nos cinquante croix de type Crozant.

Ce qui est remarquable, ce n'est pas tant chaque petit monument pris en lui-même, que cet ensemble unique dans la littérature ou l'iconographie que nous avons pu consulter, de 50 croix semblables sur un espace géographique limité, dans un rayon de 8 kilomètres autour de Crozant.

Collectif et non pas ERICA seule, car notre association n'a compétence que sur le patrimoine de Crozant.

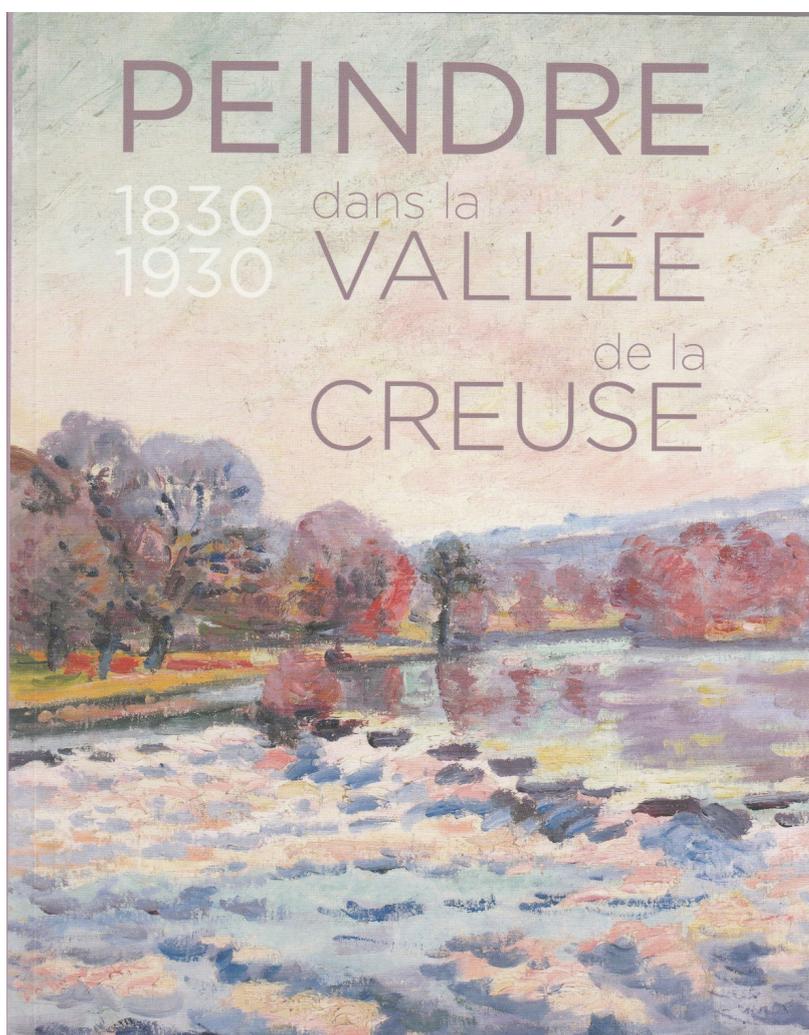
Deux départements sont concernés : l'Indre et la Creuse, donc deux grandes régions, la Nouvelle-Aquitaine et la région Centre, et sept communes Crozant, Lafat, La Chapelle-Baloue, Saint-Sébastien, Fresselines, Chantôme, Saint-Plantaire.

Un dossier comportant entre autres, le bilan de l'état actuel des croix et les travaux à prévoir pour les sauvegarder a été remis aux autorités compétentes. Notre ami sculpteur Didier Fauguet s'est proposé pour les réparations ou soins de préservation nécessaires pour certaines.

Le collectif cherche à créer des chemins de randonnées qui permettraient de les découvrir et seraient une offre touristique supplémentaire pour la Vallée des Peintres.

Pour des raisons juridiques, le collectif va sans doute devoir se transformer en association, mais l'un et l'autre sont ouverts à toutes et tous !

A l'atelier Grognard à Rueil-Malmaison une belle exposition sur les peintres de la vallée de la Creuse : 6 avenue du Château de Malmaison ouvert du 1/02 au 26/05, de 13H30 à 18H, tous les jours sauf le lundi, avec un beau catalogue d'exposition de 175 pages.



Confluents n° 37 décembre 2018



annuel tiré à 130 exemplaires

Comité de Rédaction

Maryvonne Zominy-Louis et Liliane Chevallier

E.R.I.C.A. 5, Maisons 23160 - CROZANT

TEL : 05 55 89 82 43

